

LE SOMMET

Septembre 2012



Votre municipalité
vous informe
2

Nouvelles de la MRC
13

Programmation loisirs
automne 2012
14

Organismes de loisirs
et communautaires
20

Bibliothèque
26



La Culture en fête

**C'est dimanche après-midi, le 30 septembre,
de 13 h à 16 h 30 que ça se passe!**

Exposition de tableaux de nos peintres

Exposition de travaux de nos Fermières

Exposition de magnifiques photos sur le Québec sauvage

Présentation de produits locaux

Fabrication de mouches

Animation musicale

Maquillage

Abracadabra Sonia

Caricaturiste

Prix de participation

**Tout un après-midi pour souligner les Journées de la culture
à Saint-Ferréol-les-Neiges**

Soyez de la fête !

SOMMAIRE





Calendrier

Octobre

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1 - Séance du conseil municipal - Cueillette des ordures (secteur ouest) - Recyclage ☼	2 - Bibliothèque	3 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	4 - Bibliothèque	5	6 - Bibliothèque
7 - Bibliothèque	8 - Cueillette des ordures (secteur ouest) - Action de grâce	9 - Bibliothèque	10 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	11 - Bibliothèque	12	13 - Bibliothèque
14 - Bibliothèque	15 - Cueillette des ordures (secteur ouest) - Recyclage ☼	16 - Bibliothèque - Réunion du CCU, ass. spéciale	17 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	18 - Bibliothèque	19	20 - Bibliothèque
21 - Bibliothèque	22 - Cueillette des ordures (secteur ouest)	23 - Bibliothèque - Cueillette des feuilles mortes	24 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	25 - Bibliothèque	26	27 - Bibliothèque
28 - Bibliothèque	29 - Cueillette des ordures (secteur ouest) - Recyclage ☼	30 - Bibliothèque - Réunion du CCU	31 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque - Halloween			



Conception et montage:
Imprimerie Blouin Inc.

2850 exemplaires

Responsable du journal:
Martin Pouliot
Directeur des loisirs

Pour tout commentaire:
Martin Pouliot
418 826-2253

Le Sommet
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges
33, rue de l'Église
Saint-Ferréol-les-Neiges (Québec) G0A 3R0

Note:
Les auteurs sont les seuls responsables
du contenu des articles.

Vous pouvez consulter notre site internet au:
www.saintferreollesneiges.qc.ca

De plus, communiquez avec nous
aux adresses électroniques suivantes:

Pour rejoindre :

Service d'urbanisme
Chantale Richard
urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca

Émission des permis et inspections
Simon Demers (inspecteur adjoint)
inspection@saintferreollesneiges.qc.ca

Loisirs
Martin Pouliot
loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca

Direction générale
François Drouin
directeur@saintferreollesneiges.qc.ca

Secrétariat et taxation
Louisianne St-Gelais
munferreol@orcom.ca

Manon Larouche
info@saintferreollesneiges.qc.ca

Pour nous rejoindre : 418 826-2253

Calendrier

Novembre

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1 - Bibliothèque	2	3 - Bibliothèque
4 - Bibliothèque	5 - Séance du conseil municipal - Cueillette des ordures (secteur ouest) - Déchets monstres	6 - Bibliothèque - Cueillette des feuilles mortes	7 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	8 - Bibliothèque	9	10 - Bibliothèque
11 - Bibliothèque	12 - Cueillette des ordures (secteur ouest) - Recyclage	13 - Bibliothèque - Réunion du CCU, ass. spéciale	14 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	15 - Bibliothèque	16	17 - Bibliothèque
18 - Bibliothèque	19 - Cueillette des ordures (secteur ouest)	20 - Bibliothèque	21 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	22 - Bibliothèque	23	24 - Bibliothèque
25 - Bibliothèque	26 - Cueillette des ordures (secteur ouest) - Recyclage	27 - Bibliothèque - Réunion du CCU	28 - Bibliothèque	29 - Bibliothèque	30	

Décembre

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1 - Bibliothèque
2 - Bibliothèque	3 - Séance du conseil municipal - Cueillette des ordures (secteur ouest)	4 - Bibliothèque	5 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	6 - Bibliothèque	7	8 - Bibliothèque
9 - Bibliothèque	10 - Cueillette des ordures (secteur ouest) - Recyclage	11 - Bibliothèque - Réunion du CCU	12 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	13 - Bibliothèque	14	15 - Bibliothèque
16 - Bibliothèque	17 - Cueillette des ordures (secteur ouest)	18 - Bibliothèque	19 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	20 - Bibliothèque	21 - Fermeture Hôtel de ville	22
23/30	24/31 - Cueillette des ordures (secteur ouest) - Recyclage	25 - Noël	26 - Cueillette des ordures (secteur est)	27	28	29



LA VIE MUNICIPALE... EN BREF

COMPTE DE TAXES

Le 3^e versement des taxes municipales 2012 est dû le 26 septembre prochain.

COLLECTE DE FEUILLES MORTES

La municipalité fournit les sacs transparents. Ceux-ci sont disponibles à l'Hôtel de ville, au 33 rue de l'Église, et les dates de collecte sont les mardis 23 octobre et 6 novembre 2012.

GARAGE MUNICIPAL

La construction du garage municipal est complétée. Celui-ci est localisé au 4070 avenue Royale, sur le même site que le terrain de balle et le point de service.

Le projet a entraîné un investissement total de 1 675 000 \$, incluant les frais contingents (honoraires professionnels, taxes, intérêts sur emprunt temporaire, etc.). Le montant initial prévu pour ce projet était de 1 750 000 \$.

Le transfert des travaux publics vers le nouveau garage municipal se fait graduellement. La priorité est donnée actuellement aux travaux extérieurs sur les infrastructures routières les parcs et les édifices.

La municipalité entreprendra prochainement des travaux de réfection du garage-caserne situé au 14 rue des Lupins qui sera occupé entièrement par le service incendie. Les travaux consisteront à remplacer les fenêtres et à réparer et peindre le revêtement extérieur. Le réaménagement intérieur pourrait également être réalisé.

RÉFECTION DE L'AVENUE ROYALE

En juin dernier, le Ministère des Transports du Québec a procédé à la réfection de la chaussée de l'avenue Royale, entre le Mont-Ste-Anne et le secteur du village de St-Ferréol-les-Neiges. Les travaux, évalués à plus de 2 000 000 \$, ont consisté à scarifier la surface de quelques millimètres et à remettre une couche de pavage. L'exercice a permis d'éliminer les ornières dans la chaussée et de recentrer la couronne de la rue. Une attention particulière a été apportée afin de favoriser l'écoulement de l'eau le long des bordures de rue. Cependant, le budget prévu ne permettait pas une réfection complète de la rue pour modifier les devers aux endroits où l'eau traverse et se transforme en glace en saison froide. Le ministère a également remplacé les glissières de sécurité le long du boulevard les Neiges.

Avec ces travaux, la municipalité s'est fait donner près de 6 000 tonnes de résidus d'asphalte. Ce matériel a été étendu, en partie, dans le stationnement du terrain de balle et celui à l'intersection des rangs St-Édouard et St-Antoine ainsi que dans la rue de la Reine, dans une partie du rang St-Édouard et de la Montée des Bois. Ces travaux de remblayage ont été faits à titre expérimental. Avec le temps et la circulation, ce matériel offre l'avantage de durcir et de ne pas faire de poussière. Cependant, pour ce qui est de l'entretien, lors de la formation de nids-de-poule ou d'ornières, il n'est pas

possible de passer la niveleuse. Il faudra voir avec le temps, les meilleurs procédés pour faire les réparations nécessaires. Une autre partie des résidus a été utilisée comme fondation pour des travaux de réfection dans le rang St-Antoine.

CAMÉRA DE SURVEILLANCE

Afin de protéger ses immeubles et de sécuriser ses terrains, la municipalité a fait installer une caméra de surveillance à l'Hôtel de ville, une à l'église ainsi qu'une autre à la Maison des Jeunes. D'autres devraient être installées ailleurs ultérieurement.

PARRAIN SÛRETÉ DU QUÉBEC

Avec le départ de madame Patricia Viau du poste de la Sûreté du Québec à Ste-Anne-de-Beaupré un nouvel agent a été désigné pour agir comme parrain de la municipalité. Il s'agit de monsieur Mathieu Pulfer.

CAMION CITERNE

La municipalité est allée en appel d'offres pour l'acquisition d'un camion-citerne pour le service de protection incendie. Le contrat a été octroyé, en mai 2012, à Équipement incendie Levasseur inc., pour un montant de 280 412,53 \$ taxes incluses. Le délai de fabrication est d'environ 6 mois. Le fournisseur s'attend à livrer le camion-citerne à la municipalité vers la mi-novembre.

RÉFECTION DU RÉSEAU ROUTIER

La municipalité a investi, au cours de l'été 2012, plus de 1 250 000 \$ en travaux d'amélioration de son réseau routier. Une subvention de 827 390 \$, provenant d'une partie de la taxe fédérale sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013, a été entièrement affectée à ces travaux. La différence a été financée par règlement d'emprunt et par le fonds de roulement. Une autre partie de la subvention versée dans le cadre du programme TECQ sera payée par versements étalés sur 20 ans. La municipalité doit financer ce montant pour lequel elle recevra le remboursement en capital et intérêts du gouvernement, aux échéances prévues.

Les travaux réalisés ont consisté à :

1. pulvériser et paver la partie municipale de la rue des Cimes, soit une longueur de 210 mètres.
2. pulvériser, recharger et paver une longueur de 270 mètres de la rue de la Butte, soit à partir de l'intersection de l'avenue Royale jusqu'au 85 rue de la Butte.
3. faire la jonction de la rue de la Tourbe, entre la rue du Blé et le développement *Le Faubourg Olympique*, soit une longueur de 30 mètres.
4. refaire entièrement la côte du rang St-Antoine à partir du chemin de l'Abitibi Price en allant en direction ouest, sur une longueur de 950 mètres. Les travaux comprenaient l'excavation, le drainage, le rechargement, le pavage et le remplacement des glissières de sécurité.

5. pulvériser, recharger et paver une longueur de 610 mètres du rang St-Antoine, entre le 1206 et l'intersection du rang Ste-Marie. Un ponceau de 60 cm a également été remplacé dans cette section.
6. pulvériser, recharger, corriger le profil et paver une longueur de 320 mètres, entre le 709 et le 831 rang St-Antoine.
7. pulvériser, modifier le profil, drainer, installer des tuyaux dans les fossés et paver l'avenue Royale sur une longueur de 450 mètres, entre le 4977 et le 5102.

Avec les travaux réalisés sur l'avenue Royale (route 360), la municipalité a complété le travail amorcé en 1994 qui consistait à remettre en état cette route suite à sa rétrocession par le gouvernement du Québec en 1993. Au cours de ces 18 ans, c'est plus de 2 300 000 \$ que la municipalité a investis uniquement en travaux de voirie. Cette somme n'inclut pas les montants que la municipalité a engagés pour remplacer

les conduites d'aqueduc et une section du réseau d'égout à l'est du village.

OEUVRES D'ART

Dans le cadre de la Politique d'attribution des aides financières, le volet « Achat d'œuvres d'art » a été développé. Les artistes intéressés à vendre de leurs œuvres à la municipalité doivent remplir un formulaire et soumettre une liste des œuvres qu'ils proposent à la municipalité au printemps de chaque année. Le choix de l'artiste se fait par tirage au sort.

En 2012, huit artistes de St-Ferréol-les-Neiges ont soumis leur candidature. L'artiste pigée a été madame Geneviève Côté du rang St-Antoine.

La municipalité a donc fait l'acquisition de deux toiles. La première est un acrylique ayant pour titre « Rencontre mystique », et la seconde est une aquarelle dont le titre est « Réflexion ».

RUBRIQUE DU MAIRE



Cette rubrique comporte deux parties.

1.) Première partie

La première partie est un simple retour sur ma rubrique de juin 2012, retour qui est important car il me permet de vous faire part de l'avancement des sept grands chantiers dont je vous parlais au printemps dernier.

Le 15 juin 2012, le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Capitale-Nationale procédait à l'adoption officielle du nouveau plan quinquennal de développement de la région pour la période de 2012-2017. Ce plan présente les grandes orientations qui guideront l'ensemble du territoire de la Capitale-Nationale dont nous faisons partie comme MRC. Il est le fruit d'un travail de concertation qui a marqué tout le processus d'élaboration du plan quinquennal. Sachant que nous évoluons dans un environnement complexe, en mouvance constante, il est donc important que la population, les organismes, les entreprises et les institutions, tant en milieu rural qu'en milieu urbain, renforcent leurs actions communes et multiplient les initiatives qui contribuent à nous dépasser en tant que région. Ce plan faisait partie du sixième grand chantier que je vous ai présenté dans le dernier journal Le Sommet. Le Plan quinquennal de la région de la Capitale-Nationale 2012-2017 peut être consulté sur le site Web de la CRÉ : www.crecn.qc.ca/plan.

Le 20 juin dernier, le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) du Grand-Québec, Bâtir 2031, était également adopté. Dans son avis de conformité, le ministre Laurent Lessard a fait remarqué aux élus que le PMAD prévoit que plus de 1 100 hectares situés dans des secteurs contigus au périmètre d'urbanisation pourront être demandés pour de futurs agrandissements. Il formule toutefois

des requêtes à la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) relativement à la zone agricole et aux milieux naturels afin de mieux répondre aux orientations du gouvernement en matière d'aménagement. Il a donc demandé à la CMQ, instance qui regroupe 28 municipalités et 3 MRC, de poursuivre leur travail afin de trouver des solutions qui permettront de limiter le plus possible de tels empiètements futurs et de voir à diriger le développement vers les secteurs pouvant accueillir l'expansion urbaine. Ce PMAD faisait partie du premier grand chantier dont je vous parlais dans le dernier journal Le Sommet.

Pour la CMQ, le PMAD permettra de mieux gérer l'urbanisation et de protéger à long terme le territoire agricole.

2.) Deuxième partie

Plan de développement de la zone agricole

La MRC de La Côte-de-Beaupré abonde dans le même sens que la CMQ et, préoccupée par la protection du territoire agricole, elle n'a pas tardé à passer deux résolutions à sa réunion du 4 juin 2012 afin de favoriser l'occupation dynamique de la zone agricole : 1.) résolution pour signatures pour le protocole d'entente dans le cadre du Plan de développement de la zone agricole (PDZA); et 2.) résolution pour aller en appel d'offres pour la réalisation d'un Plan de développement de la zone agricole (PDZA).

Ce PDZA a, entre autres, pour objectif d'accroître et de diversifier les activités agricoles et de promouvoir l'adoption et l'exploitation d'activités complémentaires, telles que l'agrotourisme.

Il est important de décider aujourd'hui ce que sera, dans un horizon d'une vingtaine d'années, notre MRC. Planifions aujourd'hui pour demain.

Germain Tremblay, maire



POINTS D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ

1. Planification stratégique de développement durable de la MRC de La-Côte-de-Beaupré.

Le 4 juillet dernier, la MRC adoptait le dernier projet de planification stratégique de développement durable. Ce document est le fruit de la concertation des intervenants locaux et régionaux et il a été rendu possible grâce aux nombreuses activités d'information et de consultation auxquelles la population a participé.

Des consultations publiques auront lieu en septembre et les lieux et dates précises des séances de consultation seront publiés en septembre. La population est invitée à y participer.

2. Station service du Faubourg

La Station service du Faubourg fêtera cette année ses trente années d'existence. Elle a subi, au cours des années, plusieurs transformations qui cadrent bien avec le caractère champêtre de la municipalité. Il s'agit d'une PME importante sur notre territoire. Félicitations à son propriétaire.

3. Un journaliste à connaître sur notre territoire



Monsieur Marc Cardwell, résidant de Saint-Ferréol-les-Neiges, journaliste et rédacteur pigiste anglophone, a remporté, en juin dernier, un prix prestigieux, soit le prix du court reportage de l'année pour un article publié dans le MONTREAL GAZETTE. Félicitations pour cette distinction.

4. La Caravane de la Capitale-Nationale

Le 10 juillet dernier, j'avais l'occasion, en tant que préfet suppléant, de faire une brève allocution à l'école secondaire Mont-Sainte-Anne, à l'occasion de la 6ème édition de la Caravane, coordonnée par l'Unité de loisir et de sport de la Capitale-Nationale. Il s'agit d'un projet mobilisateur réalisé en concertation avec le milieu des jeunes de 8 à 12 ans. Ce projet leur permet de s'initier à de nouvelles activités physiques et sportives. Cette année, l'accent était mis sur les arts du cirque. Plus de 240 jeunes, dont une quarantaine de notre municipalité, ont participé aux activités.

En donnant le goût de l'activité physique à nos jeunes, nous rejoignons le nouveau créneau de la Côte-de-Beaupré, « UNE RÉGION EN SANTÉ ».

Félicitations à nos jeunes pour leur participation.

5. Merci aux animateurs et animatrices des différents programmes de camps de jour

Merci à l'équipe d'animation des différents programmes de camps de jour pour leur excellent travail effectué tout au long de l'été. Grâce à vous des dizaines de jeunes ont vécu une agréable saison estivale.

Germain Tremblay, maire



SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES : UNE MUNICIPALITÉ AMIE DES ÂÎNÉS



Pierre Lortie, Comité permanent de la Famille

Dans le dernier numéro du journal Le Sommet, nous vous informons que la municipalité avait déposé, en février dernier, **deux demandes de financement** auprès du ministère de la Famille et des Aînés. Ces demandes visaient un accompagnement pour l'élaboration d'une nouvelle Politique Familiale Municipale (PMF) ainsi que d'une Politique Municipale Amie des Aînés (MADA).

Nous sommes heureux d'informer la population que le ministère à accepter notre projet MADA. Qu'est-ce qu'une politique Municipale Amie des Aînés (MADA)?

Il est opportun de rappeler qu'au cours des prochaines années, le vieillissement de la population aura des répercussions directes sur plusieurs aspects de la gouvernance municipale. Afin de permettre aux aînés de vieillir tout en restant actifs, les municipalités devront réorienter leurs actions et leurs communications de façon à contribuer à la vitalité de leurs milieux de vie. Une démarche MADA constitue donc une façon concrète d'atteindre ces objectifs.

Le ministère de la Famille et des Aînés décrit le programme MADA en trois (3) volets:

- Contribuer aux développements social, économique et communautaire permettant de :
 - o Reconnaître les besoins spécifiques des aînés;
 - o Favoriser l'adoption d'actions concrètes par et pour les aînés;
 - o Encourager la participation active des aînés à la vie communautaire et la vie familiale;
 - o Consolider la solidarité intergénérationnelle;
 - o Promouvoir les saines habitudes de vie dans un contexte de vieillissement actif;
 - o Encourager les aînés à prendre en charge leur santé et ainsi contribuer à leur autonomie par une vie plus active;
 - o Lutter contre la maltraitance, les préjugés, l'âgisme et les stéréotypes.
- S'adresser aux municipalités qui désirent adapter leur milieu de vie à la réalité des aînés par la mise en place de mesures telles que :
 - o La diversification des activités de loisirs offertes aux aînés;
 - o L'augmentation de l'offre de service en transport adapté;

- o La diffusion d'information plus ciblée afin d'assurer une plus grande participation des aînés à la vie communautaire.
- Procurer des retombées positives sur le milieu de vie par :
 - o L'augmentation des services de proximité et leur accessibilité;
 - o Le renforcement des liens intergénérationnels;
 - o Un sentiment d'appartenance accru;
 - o Une plus grande participation des aînés à des activités de loisirs, entre autres, la sensibilisation des élus municipaux et du soutien à la prise de décision pour mieux planifier leurs actions et pour assurer la cohérence et la permanence des orientations relatives aux aînés.

Le vieillissement actif

C'est un concept développé par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) qui préconise que vieillir en restant actif est le processus qui aide à optimiser les possibilités, non seulement de participation, mais aussi de bonne santé et de sécurité afin d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse.

Le vieillissement actif fait référence à une participation constante des aînés à la vie sociale, économique, professionnelle, culturelle, intellectuelle et civique. Les aînés qui participent maintiennent leur sentiment d'utilité, optimisent leurs aptitudes, conservent un réseau social et acquièrent une image forte d'eux-mêmes. En fait, il s'agit de se mobiliser autour d'un même objectif : **créer des milieux où il fait bon vieillir.**

Une **Municipalité amie des aînés**, c'est une société pour tous les âges qui permet à ceux des générations actuelles et futures de vivre dans un environnement favorisant leur vieillissement actif, leur épanouissement, leur sécurité et l'optimisation de leurs aptitudes.

Au cours des prochaines semaines, le comité permanent de la Famille proposera une démarche visant l'élaboration d'une politique MADA pour notre municipalité.

Le 24^e Colloque du Carrefour action municipale et famille s'est tenu à la MRC de Charlevoix-Est, les 1^{er} et 2 juin 2012. Monsieur Germain Tremblay, madame Ghyslaine Lamy Lortie et monsieur Pierre Lortie représentaient la municipalité à ce colloque qui regroupait plus de 300 représentants municipaux. Dans un prochain numéro du journal Le Sommet, nous présenterons un compte rendu complet sur l'ensemble des ateliers de travail dont le thème principal portait sur la conciliation travail-famille.

BONNE RENTRÉE À TOUS ET À TOUTES





L'URBANISME VOUS INFORME

NOUVELLES NORMES INTRODUITES DANS LES RÈGLEMENTS D'URBANISME

Le conseil municipal a procédé à différentes modifications réglementaires et introduit de nouvelles normes dans ses règlements d'urbanisme. Ces normes devraient être en vigueur à partir de la mi-septembre approximativement.

1. Les panneaux de contreplaqué et d'aggloméré sont maintenant autorisés pour la protection des végétaux, du 1^{er} octobre d'une année au premier mai de l'année suivante. Ces panneaux doivent toutefois être peints dans une teinte sobre s'apparentant à la nature.

Toutefois, les pneus et autres objets non destinés à cette fin, la tôle et le papier noir ou de même type, sont toujours interdits.

2. En ce qui concerne les abris temporaires construits à l'aide de panneaux de contreplaqué ou d'aggloméré et installés sur les balcons durant la période hivernale, ceux-ci doivent être peints d'une couleur sobre s'agencant à la résidence.
3. Les enseignes indiquant le numéro civique d'un bâtiment résidentiel doivent avoir une dimension maximale de 0,5 mètre carré et être conçues de façons professionnelle et esthétique.
4. Un nouveau règlement sur les PIIA (plan d'implantation et d'intégration architectural) est ajouté au secteur nord de la rue de la Reine et au projet de prolongation de la rue de l'Église dans le secteur du noyau villageois. Ce règlement touche les résidences situées au nord de la rue Trépanier. Pour les futures demandes de permis de construction, rénovations, agrandissement, bâtiment complémentaire, il est donc important de prévoir un délai de 2 à 4 semaines.

L'objectif principal de ce règlement est de créer un paysage bâti qui présente une certaine unité et d'assurer une intégration du développement résidentiel de faible densité dans l'environnement existant de façon à créer une image harmonieuse, champêtre et de villégiature.

Voici quelques-uns des principaux critères et objectifs de ce règlement :

- L'architecture du bâtiment doit représenter un aspect champêtre, de villégiature ou alpin, tel que décrit dans le guide architectural de la municipalité de St-Ferréol-les-Neiges ;
- Les matériaux, les couleurs et l'agencement des revêtements extérieurs doivent être sobres ;
- Les couleurs présentées dans les palettes dites « historiques » sont à privilégier, de même que les couleurs s'apparentant à la nature ;
- Les matériaux suivants sont spécifiquement interdits pour le revêtement extérieur de tout bâtiment : les parements d'aluminium, d'acier, de polyuréthane, de

polyéthylène et de vinyle, à l'exception des éléments architecturaux, tels que les fenêtres, portes, encadrements, soffite, etc., et sur les surfaces de murs supérieures à 10%.

- Les matériaux suivants sont à privilégier : le bois, la pierre, la pierre de béton. D'autres matériaux peuvent cependant être acceptés s'ils permettent de créer un aspect harmonieux tout en représentant un aspect champêtre, de villégiature ou alpin (ex. crépi, fibrociment, etc.);

Bâtiment complémentaire



Si vous désirez entreprendre la construction d'un bâtiment complémentaire, tel qu'une remise ou un garage, sachez qu'un permis est requis et que le règlement de zonage prévoit des normes à cet effet.

Les normes varient selon le zonage et généralement, dans les zones résidentielles, les normes sont les suivantes :

- La superficie maximale pour tous les bâtiments complémentaires ne doit pas excéder 75% de la superficie au sol de la résidence ni excéder 10% de la superficie du terrain.
- Le bâtiment doit être situé en cour latérale ou arrière et être implanté à une distance d'au moins 1 mètre des limites du terrain.
- La hauteur maximale est fixée à 5,5 mètres.
- Le bâtiment doit avoir un toit formé de un ou deux versants ayant une pente minimale de 4/12 (18 degrés).
- Les matériaux suivants sont autorisés : déclin de vinyle*, déclin de bois, fibre de bois pressée à haute densité (ex. Canexel), fibrociment, pierre, brique, etc.

* Certaines zones ne permettent pas l'emploi du déclin de vinyle (ex. Le Faubourg Olympique). D'autres zones autorisent le vinyle sur les bâtiments ayant une superficie de moins de 18 mètres carrés. Il est donc important de se renseigner au préalable.

Il faut prévoir un délai de deux à quatre semaines pour l'obtention d'un permis de construction pour un bâtiment complémentaire, incluant l'installation d'un bâtiment préfabriqué. Dans les secteurs soumis à l'application d'un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, il est fortement recommandé d'utiliser les mêmes matériaux de revêtement extérieur que la résidence, de reprendre la même pente de toit que la résidence et enfin, de reproduire les éléments décoratifs de la résidence sur le bâtiment complémentaire (ex. volets, éléments décoratifs au pignon, etc.).

L'intégration au paysage d'un mur de soutènement

La topographie mixte de Saint-Ferréol-les-Neiges est caractérisée par des dénivellations variées avec lesquelles les résidents doivent composer pour retenir le sol de leur terrain en présence de pentes faibles ou fortes. Parmi les familles de paysage, on retrouve la rivière Sainte-Anne et ses versants escarpés, les gradins, replats, coteaux et collines bordant la vallée de la rivière, le cœur du village et son patrimoine bâti, l'agriculture, les pâturages et le caractère agroforestier.

Les murs de soutènement sont donc souvent nécessaires. Pour préserver le paysage, la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges encourage les résidents à se documenter sur le règlement prévu en matière de construction de murs de soutènement et à consulter le dépliant *L'Intégration végétale des murs de soutènement* qui sera disponible sous peu sur notre site internet.

CONCOURS VILLAGE EN FLEURS 2012

Comme prévu, nos juges bénévoles ont sillonné le territoire de la municipalité au cours du mois de juillet afin de découvrir vos merveilleux aménagements paysagers.

Voici les gagnants :

Commerces et services

Prix pour l'amélioration de l'accueil par l'aménagement paysager

Gagnant : Camping Mont-Ste-Anne

Prix : Bon d'achat de 50 \$ chez un producteur ou marchand local



Résidences

Prix pour la participation à l'effort collectif de l'effet visuel des résidences et pour l'effort d'amélioration du paysage naturel

Gagnants : Lise L'Heureux et Michel Turcotte – 5 rue de Nagano

Prix : Bon d'achat de 50 \$ chez un producteur ou marchand local



Prix pour l'amélioration de l'effet visuel d'une façade par l'ajout de bacs ou de boîtes à fleurs

Gagnants : Jacqueline Bouchard et Allan Parvu – 73 rue des Sources

Prix : Bon d'achat de 50 \$ chez un producteur ou marchand local



Prix pour l'amélioration de l'effet visuel de la façade et l'entretien des plates-bandes

Gagnants : Lise Couture et Jean Nolet – 56 rue des Hironnelles

Prix : Bon d'achat de 50 \$ chez un producteur ou marchand local





Prix pour la création d'un point d'attraction visuel

Gagnant : Francis Deschamps – 268 rue du Faubourg

Prix : Bon d'achat de 50 \$ chez un producteur ou marchand local



Réalisation du Comité d'embellissement

Dans le cadre des activités du comité d'embellissement paysager, les membres du comité, amis et voisins se sont réunis pour planter des arbres en façade du bâtiment de l'Office municipal d'habitation situé au 3400 avenue Royale. Merci à tous pour votre implication dans l'embellissement de notre municipalité!



De gauche à droite : Derrière : Danielle Dumaine, Yoland Roy, Ghyslaine L. Lortie, Pierre Lortie, André Vermette, Marthe Gilbert, Monique Duclos. Devant : Jean-Philippe et Mathis Bérubé, Suzanne Demers, Jérôme et Albert Garet, Joëlle Rondeau. Absent : Raynald Demers Photo: Caroline Ouellet



RAPPORT FINANCIER 2011

Le 9 juillet 2012, le rapport financier 2011 ainsi que le rapport du vérificateur, Richard Bédard CGA inc., ont été déposés lors de la séance ordinaire du conseil municipal.

Ce rapport financier est consolidé. Il inclut les données financières des organismes sur lesquels les municipalités exercent un contrôle. Ceux-ci sont la Régie Intermunicipale de l'Aréna Côte-de-Beaupré, l'usine d'épuration de Beaupré et la Corporation du Site des Sept-Chutes.

Nous vous présentons, ci-dessous, le sommaire d'information financière extrait du rapport financier déposé au conseil et attesté par le secrétaire-trésorier.



SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

		Réalisations 2010	Budget 2011	Réalisations 2011		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement	1	5 254 293	5 363 780	5 508 508	702 197	5 922 870
Fonctionnement	2	281 535		4 011 389		4 011 389
Charges	3	5 535 828	5 363 780	9 519 897	702 197	9 934 259
	4	4 641 377	4 969 831	5 404 942	709 447	5 826 554
Excédent (déficit) de l'exercice	5	894 451	393 949	4 114 955	(7 250)	4 107 705
Moins : revenus d'investissement	6	(281 535)	()	(4 011 389)	()	(4 011 389)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	612 916	393 949	103 566	(7 250)	96 316
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations	8	563 932	581 411	832 369	73 613	905 982
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9					
Remboursement de la dette à long terme	10	(701 400)	(831 160)	(781 104)	(5 522)	(786 626)
Affectations						
Activités d'investissement	11	(15 681)	(48 900)	(235 288)	(7 389)	(227 899)
Excédent (déficit) accumulé	12	(132 705)	(95 300)	(232 807)		(232 807)
Autres éléments de conciliation	13			143 600		143 600
	14	(285 854)	(393 949)	197 346	60 702	258 048
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	327 062		300 912	53 452	354 364

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.



SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE AU 31 DÉCEMBRE 2011

		2010	2011	2010	
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé	Total consolidé
Actifs financiers					
Débiteurs	1	796 864	1 085 207	2 414 899	2 316 584
Autres	2	2 278 180	2 364 181	2 433 566	2 352 773
	3	3 076 044	3 429 388	4 848 465	4 669 357
Passif					
Dette à long terme	4	11 386 350	10 882 850	12 417 760	13 120 455
Passif au titre des avantages sociaux futurs	5				
Autres	6	413 661	829 451	885 235	499 207
	7	11 800 011	11 712 301	13 302 995	13 619 662
Actifs financiers nets (dette nette)	8	(8 724 967)	(8 262 913)	(8 454 530)	(8 950 305)
Actifs non financiers					
Immobilisations	9	16 158 454	19 964 680	21 725 270	17 983 862
Autres	10	119 269	37 911	59 797	136 490
	11	16 277 723	20 002 591	21 785 067	18 120 352
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	12	486 297	761 915	685 094	(1 208 088)
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	13	278 169	409 733	414 357	278 169
Montant à pourvoir dans le futur	14	()	()	()	()
Financement des investissements en cours	15	64 118	(319 873)	(319 873)	64 118
Investissement net dans les éléments à long terme	16	6 724 172	10 867 903	12 550 959	10 033 848
	17	7 552 756	11 719 678	13 330 537	9 170 047

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

		Réalizations 2010	Budget 2011	Réalizations 2011	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	1	4 00 323	4 260 000	4 221 059	4 221 059
Paiements tenant lieu de taxes	2	20 071	15 530	16 388	16 388
Quotes-parts	3				
Transferts	4	170 189	174 650	306 822	359 109
Services rendus	5	191 621	104 850	129 927	352 263
Autres	6	872 089	808 750	834 312	974 051
	7	5 254 293	5 363 780	5 508 508	5 922 870
Investissement					
Taxes	8				
Quotes-parts	9				
Transferts	10	25 000		252 564	252 564
Autres	11	256 535		3 758 825	3 758 825
	12	281 535		4 011 389	4 011 389
	13	5 535 828	5 363 780	9 519 897	9 934 259



ÉCHOS DE LA MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

- Le mandat de monsieur Martin Pouliot, directeur des loisirs de la municipalité de St-Ferréol-les-Neiges, a été reconduit pour représenter la MRC de La Côte-de-Beaupré au sein du conseil d'administration de l'Unité régionale de loisir et de sport de la Capitale-Nationale (URLS) pour un mandat de 2 ans.
- Un contrat a été octroyé à la firme Takt-Etik pour la réalisation d'une étude sur l'état de la situation et d'un plan d'action pour la gestion des matières résiduelles dans le cadre de la planification stratégique.
- Les états financiers au 31 décembre 2011 de la MRC ont été déposés à la séance du 6 juin 2012. Les résultats sont les suivants :

Partie I : Adm. générale	
Aménagement développement économique, etc. Surplus de	207 251,67 \$
Partie II : Service d'évaluation. Surplus de	6 080,22 \$
Partie IV : Vente pour taxes. Surplus de	1 630,90 \$
	214 962,79 \$

- Les municipalités utilisant la Cour municipale régionale de la MRC de La Côte-de-Beaupré ont eu droit à une ristourne de 18 209,97 \$.
- Les conteneurs à matières résiduelles installés à l'entrée des rues privées ont causé des problèmes en raison des matières non désirables qui y ont été jetées (débris de construction, ordures ménagères, etc.). Ils ont été remplacés par des bacs à recyclage qui sont l'objet de vols répétitifs. Afin de contrer ce problème, un essai est actuellement en cours à cinq endroits ou des supports à bacs métalliques qui sont verrouillés ont été installés. Si l'essai est concluant, des supports verrouillés seront installés à d'autres endroits.

N.B. : Les procès-verbaux de la MRC de La Côte-de-Beaupré peuvent être consultés sur le site : www.mrccotedebeaupre.com, à l'objet « Documentation ».

G.O. DÉCHIQUETAGE

Protégez votre identité et votre environnement !

Dans le cadre des activités de La Grande fête, et en collaboration avec la Sûreté du Québec, la MRC de La Côte-de-Beaupré vous convie sur le site de La Grande fête pour la Grande Opération de déchiquetage.

Cette activité a pour but de prévenir la fraude et le vol de renseignements personnels, tout en permettant le recyclage du papier. Recyclage Vanier, une entreprise à but non lucratif spécialisée depuis plus de 20 ans dans la cueillette et la destruction de documents confidentiels, sera sur place pour cueillir vos documents. Par la suite, ceux-ci seront entreposés dans des bacs cadenassés et scellés puis acheminés au centre de déchiquetage de Recyclage Vanier. Finalement, **100%** du papier déchiqueté sera recyclé par Cascades Fibres Breakey. Un agent de la Sûreté du Québec sera éga-

lement sur place pour vous divulguer quelques conseils sur la prévention à l'égard du vol de l'identité. **C'EST GRATUIT!**

G.O. Déchiquetage se déroulera le **samedi 15 septembre prochain entre 10 h et 16 h** sur le terrain situé face à la Basilique Sainte-Anne à Sainte-Anne-de-Beaupré. Vos documents papiers y seront déchiquetés en toute sécurité. Videz vos classeurs!

Pour plus d'information :

<http://www.recyclagevanier.com/>

<http://lagrandefete.com/>

<http://www.sq.gouv.qc.ca/prevenir-la-criminalite/la-surete-vous-conseille/protegez-vous-contre-fraude.jsp>

<http://www.mrccotedebeaupre.com/>

SÛRETÉ DU QUÉBEC

Rivière Ste-Anne : Sécurité physique et préservation environnementale



Située aux abords du chemin de l'Abitibi-Price et du Rang Ste-Marie, la rivière Ste-Anne est un lieu réputé pour sa baignade à l'eau translucide et sa beauté. Chaque année, plusieurs baigneurs ou vacanciers s'y retrouvent pour passer du bon temps en famille ou entre amis.

Malgré la tranquillité des lieux, certains règlements d'usage sont négligés et non respectés par les usagers. Il est donc primordial d'en faire le rappel, autant à la population qu'aux usagers de l'endroit.

1. S'assurer d'avoir l'autorisation écrite d'un riverain pour atteindre la rivière, sous peine d'amende ou d'expulsion policière ;
2. Garder l'endroit propre, jeter les ordures et respecter la réglementation municipale sous peine d'amende ;
3. Sous aucun prétexte emprunter un chemin privé pour s'y installer ou circuler, sous peine d'accusation criminelle d'introduction par effraction sur résidence privée ;
4. Les feux à ciel ouvert sont strictement prohibés.

Finalement, il est important pour toute personne qui désire se rendre à la rivière de savoir qu'elle n'est pas surveillée par des sauveteurs et qu'elle est difficile d'accès pour les services d'urgence. Il est important de prendre toutes les précautions nécessaires pour être sécuritaire et responsable.

Surtout, n'oubliez pas que le plan d'eau reste de juridiction québécoise, mais qu'il est de votre responsabilité de respecter les riverains et leurs propriétés.

Pour toutes questions ou conseils, veuillez vous référer à la Municipalité ou à la Sûreté du Québec au 418 827-4545.

Bonne fin d'été !

Agent Pulfer
Sûreté du Québec
MRC Côte-de-Beaupré
418 827-4545



Programmation loisirs AUTOMNE 2012



MOT DU DIRECTEUR DES LOISIRS

Bonjour chers citoyens,

Voici la programmation loisirs pour les sessions d'automne 2012 et d'hiver 2013. Vous y trouverez l'ensemble des activités offertes par le Service des loisirs de la municipalité ainsi que par nos différents organismes partenaires.

Au fil des années, la diversité et le nombre d'activités offertes aux différentes clientèles a augmenté de façon très importante. Ceci est lié directement aux demandes reçues provenant de la population et aux différentes ressources disponibles à donner de leur temps pour l'organisation et la réalisation de ces activités.

À l'hiver 2012, plus de 250 personnes se sont inscrites aux différentes activités offertes par le Service des loisirs et ses organismes partenaires. Au cours des prochaines années, nous travaillerons à améliorer les infrastructures et équipements actuels afin d'offrir à notre clientèle une meilleure qualité d'expérience et une plus grande diversité à notre offre actuelle.

Vous avez des idées, des commentaires, n'hésitez pas à venir me rencontrer afin que l'on puisse en discuter.

Loisirement vôtre,

Martin Pouliot, directeur des loisirs
418-826-2253, poste 113
loisirs@saintferreolesneiges.qc.ca

PROGRAMMATION LOISIRS AUTOMNE 2012 ET HIVER 2013

INSCRIPTIONS

SESSION AUTOMNE 2012

LE JOUR

Mardi et mercredi
4 et 5 septembre 2012
de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h à 16 h 30

LE SOIR

Mercredi le
5 septembre 2012
de 18 h 30 à 20 h

Où: À l'Hôtel de ville de St-Ferréol-les-Neiges
33, rue de l'Église

Information: Martin Pouliot
Tél.: 418 826-2253

SESSION HIVER 2013

LE JOUR

Mardi et mercredi
8 et 9 janvier 2013
de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h à 16 h 30

LE SOIR

Mercredi le
9 janvier 2013
de 18 h 30 à 20 h

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Non-résidants :

Les résidants des autres municipalités seront admis moyennant une majoration de 15 % du coût.

2. Réduction :

Une réduction sera accordée au prorata du nombre de cours si l'activité est commencée au moment de l'inscription. Une réduction maximale de 20 % sera accordée.

3. Demande de remboursement :

Les seules causes de remboursement d'une inscription sont la maladie, le déménagement à l'extérieur de la municipalité (une preuve justificative sera alors exigée), l'annulation de l'activité par le service des loisirs ou en cas d'un manque d'inscriptions. Lors d'une demande en cours d'activité, le remboursement sera calculé au prorata.

4. Cours reportés :

Si un ou des cours doivent être reportés, vous en serez avisé par le responsable du cours.

5. Inscription obligatoire :

Pour participer à un cours, vous devez **obligatoirement** vous inscrire au préalable.

6. Chèques sans provision :

Une pénalité de 20 \$ s'appliquera sur tout retour de chèque. Le paiement devra alors être fait en argent.

7. Confirmation :

Nous communiquerons avec vous seulement s'il y a annulation de cours ou changements apportés. **Si non, présentez-vous à l'endroit, date et heure prévus.**

8. Retour de l'enfant :

À la fin de chaque activité de votre enfant, vous avez l'obligation de venir le chercher à **l'heure précise** car le responsable n'est plus tenu d'en assumer la responsabilité.

9. Priorité des inscriptions :

Puisqu'il y a un maximum de participants dans la majorité des activités, nous prioriserons donc les premières inscriptions reçues.

10. Important :

Un comportement convenable est primordial et nécessaire au bon fonctionnement des activités. Lorsqu'une personne dérangera et empêchera le déroulement naturel de l'activité, un avis lui sera donné. S'il récidive, il sera exclu sans aucun remboursement. **Nous vous demandons donc votre entière collaboration.**

JEUNES

COURS D'ÉVEIL MUSICAL



Faisons ensemble, un tour du monde à travers les continents. Nous allons parcourir la vie des autres enfants par les histoires, danses et rondes. Le monde étant si vaste, et il y a tant d'endroits à explorer. Du désert au Pôle Nord, de la ville à la jungle et de notre ville jusqu'à l'autre continent, les enfants d'ici et d'ailleurs sont sensiblement les mêmes malgré leurs grandes différences.

Objectifs : Permettre à l'enfant de découvrir et d'approprier les mouvements par la musique et d'explorer son monde de par son corps et ses propres perceptions de son environnement qui l'entoure.

Jours : Mercredi (18 mois à ... 4 ans)
Samedi (18 mois à ... 4 ans)
Heure : 8 h 30 à 9 h 30

Durée : 10 semaines
Automne : début semaine du 17 septembre 2012
Hiver : début semaine du 14 janvier 2013
Coût : 80 \$
Lieu : Hôtel de ville

MULTI-SPORTS (Ça bouge après l'école)



Tu es sportif(ve) dans l'âme? Tu aimes bouger et jouer avec tes amis? Viens donc pratiquer des jeux et des sports trippants comme tu les adores. Que ce soit le soccer, le hockey, le basket-ball ou les jeux coopératifs (ballon prisonnier, drapeau, kick ball, ballon chinois, etc.), notre dynamique animateur mettra en place des activités originales et variées qui sauront te satisfaire tout en développant tes habiletés motrices. Les activités seront choisies en fonction du matériel disponible à l'école. **Important de prévoir une tenue sportive et des espadrilles sécuritaires.**

Clientèle : Préscolaire à 2^e année
Ratio : min. 12 max. 18
Jour et heure : Mercredi, 15 h 15 à 16 h 30
Lieu : Gymnase de l'école Caps-des-Neiges I
Début : 19 septembre 2012
Duré : 10 semaines
Coût : 40 \$

Clientèle : 3^e à 6^e année
Ratio : min. 12 max. 20
Jour et heure : Jeudi, 15 h 15 à 16 h 30
Lieu : Gymnase de l'école Caps-des-Neiges I
Début : 20 septembre 2012
Duré : 10 semaines
Coût : 40 \$

HOCKEY INTÉRIEUR



Ce sport est excellent pour te garder en forme et pour t'aider à améliorer tes techniques au hockey. L'enseignement sera axé sur les aspects techniques du hockey intérieur et l'application des règlements. Votre enfant développera son esprit d'équipe lors des parties amicales et il pourra se surpasser et s'épanouir dans la pratique de notre sport national. Viens réveiller le *Sidney Crosby* en toi! **Important de prévoir une tenue sportive et des espadrilles sécuritaires.**

Clientèle : 3^e à 6^e année
Ratio : min. 12 max. 24
Jour et heure : Mardi, 15 h 15 à 16 h 30
Lieu : Gymnase de l'école Caps-des-Neiges I
Début : 18 septembre 2012
Duré : 10 semaines
Coût : 40 \$

KARATÉ YOSEIKAN

Conditionnement physique pour les 4 ans et plus, avec discipline personnelle à l'intérieur d'un art de combat. Les cours se donnent une fois par semaine. Le professeur est monsieur Luc Paquette.

Jour : Mardi
Heure : 18 h 30 à 19 h 30
Durée : 10 semaines
Automne : début le 18 septembre 2012
Hiver : début le 15 janvier 2013
Coût : 50 \$
Lieu : Gymnase de l'école Caps-des-Neiges I

KARATÉ KENPO



Le Kenpo karaté est un art martial et un système d'autodéfense qui peut se pratiquer à la fois comme un sport (développant souplesse, endurance, agilité, force et contrôle de soi) et comme un art de vivre mettant en pratique le respect, la discipline, la concentration et la patience visant l'équilibre du « soi physique et psychique ». Ce cours est donné par les Studios Unis d'Auto-Défense. *Veillez prendre note qu'il sera possible, au 1^{er} cours, d'acheter un Kimono (facultatif) au coût de 50 \$.* **Important de prévoir une tenue sportive.**

Clientèle : 1^{re} à 6^e année
Ratio : min. 12 max. 30
Jour et heure : Jeudi, 15 h 15 à 16 h 30
Lieu : Salle polyvalente du gymnase de l'école Caps-des-Neiges I
Début : 20 septembre 2012
Duré : 10 semaines
Coût : 45 \$

ATELIER DE DESSIN POUR ENFANTS

Apprentissage des différentes techniques de dessin. L'apprentissage se fait dans un climat de détente et de jeux tout en respectant la créativité des enfants. Ce sont eux qui décident des sujets étudiés lors des ateliers.

Jour : Mercredi ou jeudi
Heure : 15 h 20 à 16 h 30
Durée : 10 semaines
Automne : début le 19 septembre 2012
Hiver : début le 16 janvier 2013
Coût : 60 \$ avec une partie du matériel fournie.
Lieu : Hôtel de Ville

ATELIER DE PEINTURE POUR ENFANTS (7 ans et plus)

Apprentissage des différentes techniques de dessin. L'apprentissage se fait dans un climat de détente et de jeux tout en respectant la créativité des enfants.

Jour : lundi
Heure : 15 h 20 à 16 h 30
Durée : 8 semaines
Automne : début le 17 septembre 2012
Hiver : début le 14 janvier 2013
Coût : 60 \$ avec une partie du matériel fournie.
Lieu : Salle polyvalente du gymnase de l'école Caps-des-Neiges I

SAFARI DÉCOUVERTE

Embarque avec notre naturaliste pour un super safari au royaume des animaux. Tu pourras y découvrir le magnifique monde des mammifères, des reptiles, des plantes, des insectes, des oiseaux de proie et des dinosaures! Au menu: manipulation de spécimens vivants et conservés, observation de véritables fossiles et une foule d'expériences.

Clientèle : Préscolaire à 3^e année
Ratio : min. 12 max. 18
Jour et heure : Mardi, 15 h 15 à 16 h 30
Lieu : Salle polyvalente du gymnase de l'école Caps-des-Neiges I
Début : 18 septembre 2012
Duré : 10 semaines
Coût : 65 \$



DANSE HIP-HOP ET FUNKY

Tu aimes bouger au rythme de tes chansons dance et hip-hop préférées? Tu as envie de participer à l'élaboration d'une chorégraphie rythmée? Voilà une bonne façon de te mettre en forme, te défouler et te perfectionner sur des rythmes envoûtants. Notre spécialiste te donnera le goût de danser tout le temps et te supervisera dans ton évolution. À la fin de la session, tu auras l'occasion de présenter la chorégraphie lors d'un petit spectacle. Il est probable que, à la fin de la session, votre enfant soit invité à participer à un spectacle qui se déroulerait un soir de semaine ou la fin de semaine. Un coût d'entrée (de 8 \$ à 10 \$) pourrait alors être requis pour y assister, et ce afin de défrayer les dépenses encourues pour l'organisation d'un tel événement. **Important de prévoir une tenue sportive et des espadrilles sécuritaires.**

Clientèle : Préscolaire à 3^e année
Ratio : min. 12 max. 24
Jour et heure : Lundi, 15 h 15 à 16 h 30
Lieu : Gymnase de l'école Caps-des-Neiges I
Début : 17 septembre 2012
Duré : 10 semaines
Coût : 45 \$



SUBVENTION POUR LES ACTIVITÉS SPORTIVES

Dans le cadre d'un programme initié par Dimension Sportive et Culturelle dans le but de favoriser la pratique de l'activité physique et le développement de saines habitudes de vie, les enfants de votre école bénéficient d'une subvention de **30 \$** par inscription offerte par la **Fondation Place au Sport** de **Canadian Tire**. Normalement vous devriez ajouter **30 \$** au prix indiqué pour avoir accès à ces activités. Veuillez prendre note qu'il n'est pas garantie que nous pourrions reconduire ce programme de subvention à la prochaine session.

LES SAINES HABITUDES DE VIE



À l'intérieur de ce cours, les jeunes de 8 ans et plus auront la chance de s'amuser tout en apprenant beaucoup de choses qui leur permettront d'être davantage sensibilisés à l'importance d'acquies de bonnes habitudes

alimentaires et de pratiquer régulièrement des activités physiques. Maximum 8 enfants.

Au menu :

- Cuisine collective
- Dégustation
- Quiz et plus encore

Jour : Mercredi
Heure : 15 h 20 à 16 h 30
Durée : 5 semaines
Automne : session A : début le 19 septembre 2012
 session B : début le 24 octobre 2012
Hiver : session A : début le 16 janvier 2013
 Session B : début le 20 février 2013
Coût : 20 \$ par session de 5 cours
Lieu : Hôtel de ville

ATELIERS THÉMATIQUES DE BRICOLAGE

La municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges propose aux jeunes de 4 à 8 ans, 8 ateliers thématiques de bricolage animés par Abracadabra Sonia.

Jour : Les pays
 Halloween
 Les oiseaux
 dimanche, 30 septembre (gratuit)
 samedi, 27 octobre
 samedi, 17 novembre

Noël
 Le cirque
 La Saint-Valentin
 L'espace
 Créatures fantastiques
 samedi, 15 décembre
 samedi, 19 janvier
 samedi, 9 février
 samedi, 16 mars
 samedi, 13 avril

Heure : 15 h à 16 h
Coût : 4 \$ par enfant
Lieu : Hôtel de ville

ADULTES

ATELIER DE PEINTURE À L'HUILE OU À L'ACRYLIQUE POUR ADULTE

Venez approfondir ou découvrir les différentes techniques de peinture et de dessin tout en vous exprimant par l'art. Enseignement respectant le style et la personnalité de chacun. Pour information : madame Marie Tardif, (418) 826-0548 ou par courriel à tardif.m@videotron.ca

Jour : Jeudi
Heure : 12 h 45 à 15 h 15
Durée : 12 semaines
Automne : début le 20 septembre 2012
Hiver : début le 17 janvier 2013
Coût : 144 \$
Lieu : Hôtel de Ville

Jour : Vendredi
Heure : 19 h à 21 h 30
Durée : 12 semaines
Automne : début le 21 septembre 2012
Hiver : début le 18 janvier 2013
Coût : 144 \$
Lieu : Hôtel de Ville

CLUB D'ÉCHEC

Vous aimeriez apprendre ou jouer aux échecs? Vous recherchez une activité sociale à réaliser entre amis? Nous vous proposons de vous joindre à ce nouveau club.

Jour : Jeudi
Heure : 13 h à 15 h 30
Durée : 10 semaines
Automne : début le 20 septembre 2012
Hiver : début le 17 janvier 2013
Coût : 10 \$
Lieu : Hôtel de Ville

BADMINTON

Groupes de badminton organisés pour les débutants, intermédiaires et avancés. Cette activité sportive et sociale s'adresse aux femmes et aux hommes de 16 ans et plus. Volants fournis et raquettes disponibles au besoin. Un maximum de 12 personnes par séance. Faites vite, places limitées.

Intermédiaire (niveau 2)
Jour : Mardi
Heure : 19 h 45 à 21 h
Durée : 12 semaines
Automne : début le 18 septembre 2012
Hiver : début le 15 janvier 2013
Coût : 40 \$
Lieu : Gymnase de l'école Caps-des-Neiges I

PICKLEBALL

Il s'agit d'un mélange de tennis, de badminton, de racquetball et de ping-pong. Le terrain est de la même grandeur que celui du badminton. La raquette est de la grandeur d'une raquette de racquetball mais le fond est solide comme une raquette de ping-pong. La balle est semblable à une balle de hockey cosom (balle de plastique vide et trouée). Le service s'effectue en une motion du bas vers le haut et la balle doit se diriger dans le rectangle opposé du côté receveur.

Jour : Mardi et jeudi
Heure : 17 h à 18 h 30
Durée : 12 semaines
Automne : début le 18 septembre 2012
Hiver : début le 15 janvier 2013
Coût : 5 \$ la séance
Endroit : Gymnase de l'école Caps-des-Neiges I

COURS DE LANGUE ESPAGNOL DÉBUTANT ET INTERMÉDIAIRE

Hola !

Vous voulez apprendre à parler l'espagnol ?

Si vous êtes intéressé à apprendre la langue, soit pour connaître la culture de Mexique, la musique, pour faire un voyage ou juste pour le plaisir, venez vous inscrire. Professeur : Aurelia Morales. Pour information : 418 992-0533 (soir)

Jour : Mardi (débutant)
Heure : 19 h à 20 h 15
Durée : 10 semaines
Automne : début le 18 septembre 2012
Coût : 50 \$
Lieu : Salle polyvalente du gymnase de l'école Caps-des-Neiges I

Jour : Mercredi (intermédiaire)
Heure : 19 h à 20 h 15
Durée : 10 semaines
Automne : début le 19 septembre 2012
Coût : 50 \$
Lieu : Salle polyvalente du gymnase de l'école Caps-des-Neiges I

COURS DE YOGA

Le yoga tire son origine de l'Inde où l'on retrouve sa trace depuis la nuit des temps. C'est une philosophie qui aide chaque personne à trouver le centre ou l'équilibre entre son esprit et son corps. À trouver la sérénité à l'intérieur de ces deux éléments qui la composent.

Pour la recherche de cet équilibre entre l'esprit et le corps, des postures physiques et des respirations contrôlées aident la personne à atteindre cet objectif. Le yoga vise également à amener la personne à agir en pleine conscience des choses, avec attention et rigueur.

Les cours sont adaptés à chaque personne en tenant compte de ses forces et de ses limites, sans compétition avec soi et les autres.

Un tapis de sol et une tenue sportive sont requis. Cours donné par madame Marcelle Rioux

Jour : Lundi (NOUVEAU COURS)
Heures : 14 h à 15 h pour les débutants de 50 ans et plus
Durée : 12 semaines

Automne : début le 17 septembre 2012
Coût : 80 \$
Lieu : Hôtel de ville
Jour : Mercredi
Heures : 14 h à 15 h (intermédiaire et avancé), 18 h 30 à 19 h 30 (pour tous)
Durée : 12 semaines
Automne : début le 19 septembre 2012
Hiver : début le 16 janvier 2013
Coût : 80 \$
Lieu : Hôtel de ville

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

Cours de mise en forme, à l'intérieur, combinant divers déplacements et mouvements. Les cours sont constitués comme suit : échauffement, aérobic, étirement musculaire et retour au calme. Les séances sont entraînantes et se réalisent à l'aide de musique rythmée et variée. Matériel requis : espadrilles, bouteille d'eau et serviette. Les séances sont données par madame Caroline Dubord, enseignante en éducation physique.

Jour : Lundi
Heure : 19 h à 20 h 15
Durée : 12 semaines
Automne : début le 17 septembre 2012
Hiver : début le 14 janvier 2013
Coût : 50 \$
Endroit : Gymnase de l'école Caps-des-Neiges I

INTERNET 1 – INITIATION ET EXPLORATION

Venez découvrir des trucs et astuces pour mieux profiter d'Internet.

Comment faire une recherche efficace sur Internet.

Écouter de la musique en ligne gratuitement et légalement.

Apprenez à reconnaître les canulars, ces faux messages qui vous arrivent par courriel.

Google : tirer profit de ses multiples fonctions gratuites : les définitions, la calculatrice, les conversions, les cartes et itinéraires etc.

Internet Explorer : modifier la page de démarrage, gérer les favoris, utiliser l'affichage par onglets.

Courriel électronique : connaître les règles du courriel, les fonctions de base des logiciels de messagerie, le CCI, classer ses messages dans des dossiers.

Pourquoi faire des achats sur Internet?

Prérequis : avoir une adresse courriel, être à l'aise à l'ordinateur (clavier, souris, etc.) Avoir un ordinateur portable.

Jours : Mercredi (Internet I)
Heure : 13 h 30 à 15 h 30 ou de 18 h 45 à 20 h 45
Durée : 4 séances
Hiver : début le 14 novembre 2012
Coût : 60 \$
Endroit : Hôtel de ville

INITIATION À L'ORDINATEUR 1

Vous vous demandez pourquoi votre souris a 2 boutons. À quoi peut bien servir ce 2^e bouton ? Comment fait-on pour écrire l'arobase : @ ? Qu'est-ce qu'une icône ? C'est quoi un disque dur ? Quelle différence y a-t-il entre un dossier et un fichier ? Qu'est-ce



que le système d'exploitation ? À quoi sert-il ?

Votre nouvel ordinateur est là ! On vous a dit que vous pourriez faire plein de choses. Mais quoi au juste ? Et surtout comment ?



Ce cours fait le tour des notions de base de l'ordinateur : souris, clavier, environnement Windows, les logiciels de base. Vous découvrirez les multiples fonctions du clavier (il y a plus de 90 touches), les menus contextuels et bien plus encore. Vous apprendrez également le vocabulaire de base de l'informatique.

Vous êtes débutant ? C'est l'occasion d'approprier l'ordinateur. Vous vous y connaissez ? C'est aussi une excellente façon de mieux comprendre et mieux profiter de votre ordinateur.

Note : Ce cours est basé sur Windows Vista et Windows 7. Les participants ayant un ordinateur avec Windows XP auront droit à une documentation appropriée.

Avoir un ordinateur portable serait un atout.

Jour : Mercredi
Heure : 13 h 30 à 15 h 30 ou de 18 h 45 à 20 h 45
Durée : 3 séances
Hiver : début le 24 octobre 2012
Coût : 60 \$
Lieu : Hôtel de Ville

LA PHOTO NUMÉRIQUE 1



Ces photos que nous trouvons belles ont toutes une chose en commun : elles s'adressent à nous directement, elles nous interpellent. Mélange d'art et de technique, la photo numérique nous touche lorsque la technique s'efface derrière l'image.

Comment améliorer sa prise de vue

Connaître la dimension artistique :

La règle d'or de la composition.

Photographier des sujets différents dans des environnements différents.

Mieux connaître son appareil photo :

Ses différents modes de prise de vue ; à quoi servent-ils ?

Les participants sont invités à apporter leur appareil photo et le manuel d'instructions.

Jour : Mardi
Heure : 13 h 30 à 15 h 30 ou de 18 h 45 à 20 h 45
Durée : 3 séances
Hiver : début le 30 octobre 2012
Coût : 75 \$
Endroit : Hôtel de ville

LA PHOTO NUMÉRIQUE 2



LA RETOUCHE PHOTO

Comment améliorer vos photos ? En les traitant à l'ordinateur.

Recadrage, ajustement des couleurs, du contraste, corrections des yeux rouges, toutes ces étapes vont mettre en valeur vos photos.

Vous apprendrez les règles de base du traitement photo.

Tout ceci avec des logiciels gratuits.

Les participants sont invités à apporter leur ordinateur portable.

Jour : Mardi
Heure : 13 h 30 à 15 h 30 ou de 18 h 45 à 20 h 45
Durée : 3 séances
Hiver : début le 20 novembre 2012
Coût : 75 \$
Endroit : Hôtel de ville

Vous désirez inviter et recevoir vos invités de façon différée à l'occasion de la période des fêtes, voici quelques suggestions d'ateliers :

CRÉATION DE CARTES

Faire des cartes est un violon d'Ingres thérapeutique qui crée une dépendance. Si vous n'y avez jamais goûté, je vous recommande d'en faire l'essai. C'est facile de créer des cartes dont la finition est professionnelle en suivant quelques instructions simples. Vous serez étonné de votre aisance et du plaisir que vous y prenez. Nous apprendrons différentes techniques, autocollants, pochoir, étampe, embossage à froid et à chaud etc...

Il y en a pour tous les goûts et j'espère que vous prendrez autant de plaisir à bricoler les projets de ce cours que de les offrir aux êtres qui vous sont chers. Maximum 10 personnes par cours.

Jour : Jeudi
Heures : 13 h à 15 h
 19 h à 21 h
Durée : 10 semaines
Automne : début le 20 septembre 2012
Coût : 60 \$ (matériel fourni)
Endroit : Hôtel de Ville

POUR LA FAMILLE ET POUR TOUS

BADMINTON ET PICKLEBALL LIBRES SUR RÉSERVATION



Les personnes intéressées à pratiquer le badminton libre peuvent le faire gratuitement tous les samedis au gymnase de l'école Caps-des-Neiges I. Voici une belle occasion de pratiquer un sport en famille ou entre amis.

Si les joueurs attendent, on demande à ceux qui jouent de faire preuve d'esprit sportif et de laisser leur place après 20 minutes de jeu, afin de créer une rotation qui permettra à tous de s'amuser. **Les gens intéressés par cette activité doivent contacter obligatoirement le secrétariat de l'hôtel de ville le jeudi précédent afin de confirmer leur présence.**

Le service des loisirs possède quelques raquettes et volants disponibles pour les joueurs qui n'auront pas d'équipement.

Horaire

Automne : Les samedis, du 22 septembre au 8 décembre 2012, de 12 h à 15 h.

Hiver : Les samedis, du 19 janvier au 22 mars 2013, de 12 h à 15 h.

Coût : Gratuit

PATINAGE LIBRE

Dimanche : 14 h 10 à 15 h 30
Admission : Gratuite pour tous
 Dans le cadre de la politique familiale de la MRC de La Côte-de-Beaupré
Début : 23 septembre 2012
 N.B. Annulé lors d'activités spéciales

HOCKEY LIBRE

Vendredi : 16 h à 18 h
Admission : 8 \$
Début : 7 septembre 2012
 N.B. Annulé lors d'activités spéciales
 ARÉNA CÔTE-DE-BEAUPRÉ
 Visitez notre site Internet : www.arenacb.qc.ca

HORAIRE DE LA PATINOIRE DU VILLAGE

Patinage libre	Lundi	18 h à 19 h
	Mardi	18 h à 19 h
	Jeudi	18 h à 19 h
	Vendredi	18 h à 19 h 30
	Samedi	13 h à 14 h 30
		18 h à 19 h
	Dimanche	13 h à 14 h
		18 h à 19 h
	Lundi	19 h à 20 h
	Mercredi	19 h à 20 h
Hockey libre	Jeudi	19 h à 20 h
	Vendredi	19 h 30 à 22 h
	Samedi	14 h 30 à 16 h
		19 h à 22 h
	Dimanche	14 h 30 à 16 h
		19 h à 22 h
	Lundi	19 h à 20 h
	Mercredi	19 h à 20 h
	Jeudi	19 h à 20 h
	Vendredi	19 h 30 à 22 h
Hockey organisé pour les adultes	Samedi	14 h 30 à 16 h
	Dimanche	14 h 30 à 16 h

Information: 418 520-1810

Période des fêtes:

La patinoire du village sera ouverte à tous les jours durant la période des fêtes, à l'exception des 24 et 31 décembre 2012 en soirée et des 25 décembre 2012 et 1^{er} janvier 2013 toute la journée.

Journées pédagogiques:

La patinoire sera ouverte en après-midi, de 13 h à 16 h, lors des journées pédagogiques.

AIRE DE GLACE DU LAC DU FAUBOURG

L'aire de glace du Lac du Faubourg sera praticable à partir de la mi-décembre et sera entretenue tant et aussi longtemps que dame nature nous le permettra. Il est bien important que les utilisateurs de cet équipement respectent la signalisation placée aux abords du lac. Un panneau placé en évidence vous indique l'épaisseur de la glace. Un minimum de 7" est nécessaire à l'ouverture de la patinoire. De plus, nous demandons aux utilisateurs de ne laisser aucun déchet aux abords de la patinoire.

BONNE SAISON À TOUS ET À TOUTES!**UTILISATION DU GYMNASÉ ET TARIFICATION**

Le gymnase de l'école Caps-des-Neiges I est accessible à l'ensemble des citoyens. Pour les sessions d'automne 2012 et d'hiver 2013, plusieurs activités organisées par la municipalité s'y dérouleront.

Par contre, quelques périodes d'utilisation demeurent disponibles soit pour une réservation sporadique ou saisonnière. La plupart des sports sont réalisables à l'intérieur du gymnase.

Les tarifs de location sont établis en fonction du type d'activité et de la durée de celle-ci. Voici la grille de tarification générale qui a été établie:

- Groupe ou individu non-résident	27,00 \$/h
- Groupe ou individu résident	20,25 \$/h
- Individu, groupe ou organismes de loisirs ou communautaires, composés majoritairement	



Les parcs municipaux sont de merveilleux endroits pour s'amuser en famille en profitant du beau temps; tout cela gratuitement.

Malheureusement, l'idée de trimballer tout le matériel que l'on juge nécessaire au bon déroulement de notre journée devient parfois un frein à la réalisation de cette activité. Alors pourquoi ne pas se contenter d'un ballon et profiter des installations.

Cet automne, Côte à Côte en action vous donne rendez-vous dans différents parcs municipaux de la Côte-de-Beaupré afin d'animer avec vous et vos enfants des activités simples et amusantes.

Informations :

www.coteacoteenaction.ca ou [facebook.com/coteacote](https://www.facebook.com/coteacote)

Du plaisir au parc municipal, un jeu d'enfants!

**Calendrier des activités**

8 septembre	10h à 12h	Ste-Anne-de-Beaupré 10 000, boul. Ste-Anne
8 septembre	13h à 15h	L'ange-Gardien 1, rue des Loisirs
15 septembre	10h à 12h	St-Ferréol-les-Neiges 33, rue de l'Église
15 septembre	13h à 15h	St-Tite-des-Caps 33, rue de l'Église
22 septembre	10h à 12h	Beaupré 55, rue des Érables
22 septembre	13h à 15h	Château-Richer 393, rue Pichette



de personnes âgées de moins de 18 ans
ou plus de 65 ans.

13,50 \$/h

Je demeure disponible à toute suggestion ou information Martin
Pouliot : 418 826-2253

COORDONNÉES DE NOS PRINCIPAUX ORGANISMES :

Aréna Côte-de-Beaupré	418 827-4501
Bibliothèque municipale Aux Sources	418 826-3540
Cercle de fermières	418 826-1187
Club de l'âge d'or Les Amis en Or	418 826-2253
École Caps-des-Neiges I	418 821-8055
École de musique Côte-des-Beaupré	418 827-5151
École de peinture Marie Tardif	418 826-0548
École de karaté Luc Paquette	418 953-5152
Les Sept-Chutes	418 826-3139
Maison des jeunes La Zone	418 826-3107
Patinoire du village	418 520-1810
Presbytère	418 826-2554
Ressource familiale Côte-de-Beaupré	418 827-4625

ÉVÉNEMENTS :

Les Journées de la Culture



Dimanche le 30 septembre, de 13 h à 16 h 30, nous soulignerons les Journées de la Culture 2012 à Saint-Ferréol-les-Neiges. Bricolage et maquillage pour les enfants, animation musicale, exposition de peintures et ateliers et expositions des membres du cercle de fermières.

Défi Côte à Côte en action

Samedi le 29 septembre prochain, de 9 h à 15 h se déroulera au Mont-Sainte-Anne la 2^e édition de Côte à Côte en action. Nous invitons les jeunes et les familles à passer à l'action pour leur santé! Participez en grand nombre à plusieurs activités qui vous permettront de bouger et de vous amuser toute au long de la journée! Informations : www.coteacoteenaction.ca

Carnaval des Neiges, 15^e édition



Rendez-vous annuel qui nous permet « ensemble » de prendre l'air, de s'amuser et de festoyer en famille ou entre amis. La prochaine édition aura lieu du 15 au 23 février 2013. Surveillez notre dépliant promotionnel.

Semaine de la relâche scolaire

Surveillez, à la fin du mois de janvier, la programmation de la semaine de relâche scolaire qui se déroulera du 4 au 8 mars 2013. Au menu, activités sportives, culturelles et de plein air pour les jeunes de 5 à 12 ans.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE «AUX SOURCES»

Bienvenue à la Bibliothèque aux Sources

Saviez-vous que...



L'abonnement à votre bibliothèque municipale est gratuit. Il vous suffit de passer nous voir pour obtenir votre carte d'abonné. Par la même occasion, vous pourrez en profiter pour jeter un coup d'œil à notre collection, faire la sélection de volumes que vous souhaitez emprunter, feuilleter un magazine ou encore naviguer sur Internet.

Chaque abonné peut emprunter 10 biens

La **période de prêt** est d'une durée de trois semaines. L'abonné peut aussi **renouveler** des biens qu'il a en main, par téléphone,

sur place ou par Internet, à l'aide de son NIP. Il peut **réserver** des volumes déjà en circulation, ou encore faire une **demande spéciale**, s'il souhaite emprunter un volume appartenant à une autre bibliothèque de notre réseau ou un volume que nous n'avons pas dans notre collection.

Votre bibliothèque municipale a à cœur d'enrichir régulièrement sa collection en achetant un bel éventail de volumes et de CD parmi les parutions récentes. De plus, nous organisons chaque année quelques activités culturelles portant sur des thèmes variés : jardinage, vin, chocolat, aventure, marionnettes... Ne manquez donc pas de passer nous voir!

Heures d'ouverture (horaire régulier) :

Dimanche, de 14 h à 16 h 30

Mardi, de 14 h à 16 h 30

Mercredi, de 18 h 30 à 20 h

Jeudi, de 18 h 30 à 20 h

Samedi, de 14 h à 16 h 30

Numéro de téléphone : 418 826-3540

CERCLE DE FERMIERES



Nos rencontres du lundi soir débiteront le 10 septembre 2012 au local de l'Âge d'Or à 19 h.

Nous tiendrons comme à l'habitude un atelier de tricot, tant pour les débutants que pour les personnes plus avancées. Nous nous aidons mutuellement lorsque le besoin se fait sentir. Ces rencontres sont ouvertes à toutes les personnes intéressées, sans regard au sexe et à l'âge.

Nouveauté cette année, nous avons fait l'acquisition des appareils nécessaires pour la couture. Une machine à coudre, une surjeteuse, fer à repasser et planche à repasser. Par contre, ces appareils sont destinés à l'usage exclusif des membres du Cercle de Fermières.

Nous donnerons aux personnes intéressées la formation de base pour l'utilisation des machines à coudre et aussi pour la confection et reprise de vêtements.

Lors de la journée de la Culture le 30 septembre 2012, en collaboration avec la Bibliothèque municipale, il nous fera plaisir de vous accueillir à notre exposition.

Évidemment nous espérons vous inviter à devenir membre de notre Cercle de Fermières. De nombreux avantages y sont rattachés, tels que profiter de l'expérience des membres actuels et vous permettre de partager vos expériences et talents avec nous.

Pour toutes autres informations, Marie-Joséphine Riverin, présidente, 418 826-2947

Liliane Lavoie, secrétaire, 418 826-2507

MAISON DES JEUNES DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES «LA ZONE»



La Maison des jeunes est un lieu de rencontre, de prévention et d'interventions pour les jeunes de 11 à 17 ans inclusivement.

Cet endroit appartient aux jeunes et la vie à l'intérieur de ses murs est en fonction des goûts et intérêts de ceux qui la fréquentent.

Les jeunes qui participent aux activités de la Maison des jeunes le font sur une base volontaire. Ils doivent être motivés et responsables pour organiser leurs propres activités. La Maison des jeunes est supervisée et animée par une équipe d'animation dynamique et

professionnelle et son bon fonctionnement repose sur une relation de confiance et de respect entre les jeunes et les animateurs.

Services offerts :

Lieu de rencontre;
Accueil;
Écoute active et relation d'aide;
Traitement de l'information sur des sujets d'intérêt jeunesse;
Prévention sur différentes thématiques jeunesse (toxicomanie, criminalité, sexualité, etc.);
Soutien et accompagnement;
Référence;
Activités et projets;
Création de C.V. et recherche d'emploi.

Types d'activités :

Prévention et sensibilisation sur des thématiques jeunesse (ateliers, jeux, documentaires, etc.);
Sports et loisirs (sports de groupe, camping, cinéma, etc.);
Projets socio-culturels (réalisation de films, cours de guitare, etc.);
Sorties et voyages;
Activités d'autofinancement (lave-autos, souper bénéfice, etc.).

Pour nous rejoindre :

Maryse Néron, coordonnatrice
Maisons des jeunes de Saint-Ferréol-les-Neiges et Saint-Tite-des-Caps
Téléphone : 418 826-3107 ou mdjlazone@hotmail.com

ÉCOLE DE MUSIQUE CÔTE-DE-BEAUPRÉ



L'école de musique Côte-de-Beaupré offre des cours de violon, piano, guitare, chant, saxophone, trompette et autres. Ceux-ci sont offerts à l'école secondaire du Mont-Sainte-Anne.

Nouveauté : cours de chant et de piano à St-Ferréol-les-Neiges. N'hésitez pas à vous informer, soit par téléphone au 418 827-5151 ou par courriel : beaupremus@hotmail.com

Visitez notre site Internet:

ecolemusiquebeaupre.com
téléphone: 418 827-5151
courriel: beaupremus@hotmail.com

NOUVEAU MODULE DE JEU DANS LE SECTEUR DU LAC DES TROIS-CASTORS

Au mois de juillet dernier, la municipalité, en partenariat avec l'Association du Domaine du Lac des Trois-Castors, a procédé à l'installation d'un module de jeux et d'un module de balançoires sur le terrain de la chapelle.

CAMPS DE JOUR 2012

UN ÉTÉ BEAU ET CHAUD!
MERCI AUX ANIMATEURS ET ANIMATRICES

Au nom des 132 jeunes du programme les Explorateurs et des 42 adolescents des programmes Ados-Aventure et RAM et en mon nom personnel, je tiens à remercier les animateurs et animatrices pour le travail accompli cet été. Malgré la chaude température, les trois équipes d'animation étaient au rendez-vous afin d'animer les jeunes provenant de notre communauté.

Dans les prochains mois, nous débiterons les préparatifs pour l'an prochain. Nous comptons sur la collaboration des parents afin d'obtenir tout commentaire constructif et vos suggestions.

Bravo à toute l'équipe et au plaisir de vous retrouver l'an prochain.

Martin Pouliot
Directeur des loisirs

Les Explorateurs



Cet été, le cirque des sans talent a fait un arrêt au camp de jour afin d'y recruter de nouveaux artistes. Les animateurs se sont portés volontaires pour venir en aide à Armando, le charmant directeur du cirque. En effet, nos animateurs se sont transformés en jongleurs, en acrobates, en mimes et même en clowns. Germaine a tenté à plusieurs reprises de détruire les plans d'Armando car elle voulait y bâtir un immense centre commercial, mais sans succès. Les enfants ont été d'une très grande aide pour l'en empêcher.

Vos enfants ont pris plaisir à participer à quelques journées thématiques soient les pirates, une journée tropicale et même une journée sous le thème de la nature. Nous pouvons maintenant dire que les explorateurs sont dégourdis et plein d'entrain.

Encore une fois cet été, les sorties ont fait fureur auprès de vos jeunes. De la pêche au Carie Factory en passant par le camping et sans oublier le village vacances Valcartier, les enfants étaient enchantés et en voulaient toujours plus.

Nous croyons que cet été, la mission a été accomplie sous un soleil radieux qui nous a donné encore plus envie de rendre la vie de vos enfants éclatante.

Le camp de jour des explorateurs a reçu cet été la visite de deux drôles de personnages. Le capitaine Lancelot Dupont et son acolyte Terry Dicule ont fait un bref passage sur notre site. Les enfants du camp d'été ont été grandement utiles pour aider nos deux amis à se sortir du fameux triangle des Bermudes. Ensemble, nous avons parcouru six îles afin d'y accomplir différentes missions pour que le capitaine puisse continuer son périple.

Plusieurs activités ont été grandement appréciées de vos enfants. De la grande ferme au Récréofun et de la Vallée secrète au Village des sports, tous ont pris plaisir à participer activement aux merveilleuses journées préparées pour eux.

Avec la température de notre côté, les petits rayons de soleil du camp de jour nous ont permis encore une fois de passer un superbe été à leur côté. Nous pouvons encore une fois dire « Mission accomplie ».

Corinne Gravel

Ados-Aventure



Au camp Ados-Aventure, on bouge à toute allure! Que se soit en camping, en kayak, en randonnée pédestre ou encore dans une salle de cinéma, nous réussissons toujours à y prendre plaisir et s'amuser. Les jeunes ont pu se découvrir de nouvelles passions et explorer de nouveaux horizons dont ils en sont très fiers. Malgré les grandes chaleurs, l'été 2012 fût une aventure inoubliable dont nous garderons de beaux souvenirs.

«Stai malade» - Mathieu Bilodeau

«Les activités sont vraiment cool» - Émilie Haas

«Le camp Ados-Aventure c'est amusant» - Laurent Lachance, Maxime Chalifoux et Raphaël Giguère

Au plaisir de se revoir pour une autre aventure l'été prochain!

Kariane Saint-Gelais



Après une saison riche en péripéties et en plaisirs, les animateurs du camp Ados-Aventure tiennent à remercier les jeunes pour l'été haut en couleur qu'ils leurs ont fait vivre. Que ce soit par le biais d'activités sportives, culturelles, sociales ou éducatives, nous avons réussi avec brio à ouvrir les horizons de nos jeunes citoyens en devenant. Toutes ces expériences qui les feront grandir et l'été formidable que nous laissons derrière nous feront partie de leurs plus beaux souvenirs de vacances. C'est avec fierté que nous affirmons avoir conclu notre mandat, celui de passer un magnifique été sous le soleil à fond de chaque seconde qui passe.

Marjorie Lessard-Tremblay

RAM

RAM Lorsque l'année scolaire se termine, les ados de la Côte-de-Beaupré migrent des bancs d'école jusqu'à la maison des Jeunes de St-Ferréol-les-Neiges pour vivre un été inoubliable. Accompagnés de leurs supers moniteurs Alexandre Picard, Bryan Bernier et Kariane St-Gelais, les jeunes ont dépensé tellement d'énergie qu'ils auraient pu alimenter en électricité toute la municipalité pendant deux mois. Que ce soit, sur les traces du sentier Mestachibo, dans les glissades d'eau à Valcartier, agrippé aux murs d'escalade, dans le redoutable Sentier des Caps, à la pêche au Parc des Grands Jardins ou encore à pratiquer l'archéologie à la Grande ferme, les jeunes ont toujours su y trouver plaisir tout en vivant des expériences enrichissantes. Il faut dire que Dame Nature a été de notre côté, nous offrant du soleil pour toutes les journées passées à la plage. L'adolescence est une période charnière dans la vie où il faut vivre de nouvelles expériences et se préparer à la vie adulte. Ainsi, pour faire connaissance avec le marché du travail, ils sont devenus moniteurs en herbes, cuisiniers d'un jour et emballateurs au Super C. Nous voudrions par le fait même souligner le support de M. Dion qui nous a chaleureusement ouvert les portes de son épicerie pour notre financement. Finalement, merci beaucoup à notre incroyable chauffeur Éric Martineau qui nous a menés à bon port à toutes nos activités. C'est avec un brin de nostalgie que nous vous quittons et vous souhaitons de passer un bon reste d'été et un BON RETOUR AUX BANCS D'ÉCOLE.

À l'année prochaine

Alexandre, Bryan et Kariane



COURS DE CANI-CROSS DÉBUTANT ET INTERMÉDIAIRE



En compagnie de votre chien, découvrez le merveilleux sport qu'est le cani-cross. Votre guide vous entraînera dans 5 magnifiques sentiers de la Côte-de-Beaupré tout en vous donnant conseils et trucs pour devenir un mordru de ce sport. Informations et inscriptions: www.secretsnordiques.com ou 418 827-2227



Amicale aux Flambeaux, 3^e édition de cette course de cani-cross

Le 29 septembre prochain au Mont-Sainte-Anne, venez participer ou encourager les compétiteurs et leurs chiens à cette course peu banale ! 3 volets s'offrent aux participants: Cani-cross découverte de 2km, Cani-Vélo de 6km et la traditionnelle Amicale aux Flambeaux, une course de cani-cross de 6,5km à la lueur des flambeaux le long de la magnifique rivière Jean Larose. Pour information ou inscription: www.secretsnordiques.com ou 418 827-2227



LES CERCLES DE FERMIERES DU QUÉBEC

Un bouquet de savoir-faire

55ième anniversaire



Depuis 55 ans, à St-Ferréol-les-Neiges, nous réalisons que l'artisanat est toujours le fleuron du Cercle de Fermières.

Tous nos travaux démontrent l'entraide nécessaire pour la transmission de notre patrimoine artisanal et culturel. Notre réputation dans ce domaine n'est plus à faire.

En 2012-2013 nous sommes invités à créer des conditions propices à l'échange des connaissances. Nous avons parmi nous des artisanes possédant beaucoup d'expérience et des jeunes membres aux idées novatrices. En jumelant l'expertise des unes et le dynamisme des autres, nous créerons l'ENTRAIDE essentielle pour découvrir et adapter les techniques anciennes à notre vie moderne.

Nous vous invitons à devenir membre de notre groupe. Nos réunions se tiennent le 3ième lundi de chaque mois.

De plus, tous les autres lundi il y a des ateliers ouverts à tous (membres ou non membres). Ces ateliers sont animés par Madame Lilianne M. Lavoie. Début le 10 septembre 2012 à 19 h

Le mardi après-midi, il ya des ateliers pour les membres. Ces ateliers sont animés par madame Marie-Josephe Riverin. Début le 11 septembre 2012 à 13 h 30

Lors de ces ateliers nous travaillons plusieurs techniques (tricot, couture, broderie, courte pointe et autres). Nous travaillons aussi sur un projet communautaire.

Enfin, nous préparons une vente de certains de nos travaux au profit du Cercle. Les profits serviront à remplacer quelques pièces défectueuses de nos métiers.

Date : le dimanche 4 novembre 2012 à notre local

Marie-Josephe Riverin
Présidente

MAISON DES JEUNES



Programmation

Activités Septembre

7-8 septembre :	Party de la rentrée (souper blé d'Inde)
14 - 15 septembre :	Conseil des jeunes
17 - 18 septembre :	Soirées jeux de société
21 septembre :	Soirée « brico »
22 septembre :	Arbre en Arbre
24 - 25 septembre :	Soirées cinéma à la MDJ
28 - 29 septembre :	Soirées sans écran

Activités Octobre

1 ^{er} - 2 octobre :	Myth Buster
5 octobre :	Nuit blanche
9 et 12 octobre :	Loup-garou
19 - 20 octobre :	Soirées sans écran
22 octobre :	Sortie à l'aquarium
26-27 octobre :	Soirées d'halloween
29 - 30 octobre :	Soirées cinéma à la MDJ
31 octobre :	Maison hantée

Dès le 12 septembre, retour des mercredis au Gym. Dès le 13 septembre, nous irons également au gym les jeudis soirs (à confirmer).

Ces activités restent à confirmer, informez-vous à votre maison des jeunes, visitez notre site internet au www.mdjlazone.ca.sitew.com ou notre page FACEBOOK.

Ménage du sentier Mestachibo

Le 2 juin dernier, les intervenants Hors Zone, en compagnie de jeunes, ont participé à la journée provinciale du ménage des sentiers. Pendant près de trois heures, ils ont nettoyé le sentier Mestachibo à Saint-Ferréol-les-Neiges et participé aux diners des bénévoles au Mont-Ste-Anne.

Saint-Jean-Baptiste



Pour une première année, la Maison des Jeunes La Zone a vendu des hot-dogs le 24 juin dans le cadre de la Saint-Jean-Baptiste à Saint-Tite-des-Caps. Cette activité de financement a permis d'amasser plus de 1 200 \$ qui ont été investis en totalité dans le projet Hors Zone 2012. Nous en profitons pour remercier la municipalité de Saint-Tite-des-Caps de nous avoir offert cette opportunité. Merci à tous ceux qui sont venus nous encourager.

Festival Ombre et Lumière



Encore cette année, la Maison des Jeunes La Zone a vendu des hot-dogs les 7 et 8 juillet derniers aux festivaliers de Saint-Tite-des-Caps lors de l'événement Ombre et Lumière. Cette activité de financement annuelle a permis d'amasser près de 700 \$. Ce montant a servi en partie à financer les sorties au Village des sports du 1^{er} août et de La Ronde le 27 août dernier ainsi que le projet Hors Zone. Nous en profitons pour remercier le IGA Boucherie Chouinard ainsi que M. Richard Asselin pour leur commandite de denrées. Merci à tous ceux qui sont venus nous encourager et à l'an prochain. Les Chevaliers de Colomb en ont profité pour nous remettre un chèque de 1 000 \$ également pour le projet Hors Zone 2012.



Cinéma en plein air



Pour une première année, la Maison des Jeunes La Zone a participé à l'activité familiale du 12 juillet dernier sur le site Les Sept-Chutes à Saint-Ferréol-les-Neiges, soit le cinéma en plein air. Lors de l'occasion, du pop-corn et des rafraîchissements étaient vendus. Cette activité de financement a permis d'amasser près de 150 \$ qui ont servi à financer le projet Hors Zone 2012. Nous en profitons pour remercier les Sept-Chutes de nous avoir permis de réaliser cette activité de financement ainsi que la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges. Merci à tous ceux qui sont venus nous encourager.

Du 2 juin au 8 septembre 2012, une équipe a parcouru les rues de Saint-Ferréol-les-Neiges et de Saint-Tite-des-Caps pour rencontrer les jeunes dans leur milieu tout en leur offrant des alternatives pour occuper leur temps de loisirs. L'équipe était présente trois soirs par semaine par municipalité afin de discuter avec les jeunes dans le but de faire de la prévention sur diverses thématiques mais également pour amasser des informations sur leurs habitudes de vie et leurs lieux de fréquentation. Cette année, une programmation des plus variée a été offerte aux jeunes; soirées sportives, randonnée pédestre, activités de financement et plusieurs autres.

Horaire

Veuillez prendre note que l'horaire régulier de la Maison des Jeunes sera de retour le 4 septembre prochain.

Saint-Ferréol-les-Neiges (44 rue des Lupins)

Lundi, mercredi et vendredi de 18 h à 22 h

Saint-Tite-des-Caps (232 avenue Royale)

Mardi, jeudi et samedi de 18 h à 22 h

Infos

La maison des jeunes est à la recherche de livres afin de se créer une bibliothèque pour les jeunes de 11 à 17 ans.

Nous rejoindre

Par téléphone : 418-826-3107

Par courriel : mdjlazone@hotmail.com

Sur notre site internet : www.mdjlazone.ca.sitew.com

Via notre page Facebook.

FESTIVAL DES POMPIERS DE CHARLEVOIX

Bravo à nos pompiers!

À l'occasion de la 20^e édition de la compétition régionale des pompiers de Charlevoix qui se déroulait à Saint-Aimé-des-lacs dans la fin de semaine du 4 août dernier, notre brigade nous a très bien représenté en terminant au 2^e rang devant celle de Saint-Urbain. Neuf (9) brigades participaient à cet événement. Au mois d'août 2013, notre municipalité sera l'hôte de la prochaine édition de ce festival.

LES SEPT-CHUTES FÊTENT 100 ANS D'EXISTENCE!



Il y a un siècle, les travaux de construction de la centrale hydroélectrique des Sept-Chutes débutaient, la réalisation d'un projet qui a pris naissance en 1899 lorsqu'une société fut créée afin d'exploiter le potentiel énergétique de la rivière Sainte-Anne-du-Nord et de sa chute de 128 mètres. Cette société, qui porte le nom de Société des Sept-Chutes, est composée de Gilbert-Arthur Lemieux, curé de Saint-Ferréol, Thomas Mignier, manufacturier de Québec et Joseph-Alfred Morin, médecin de Québec.

Dès le mois de février 1912, près de 300 ouvriers sont affectés au travail monumental de construction: creusage à la main, charriage

de matériaux et d'équipements, fabrication de formes et aménagement de camps pour loger les ouvriers étrangers, dont plusieurs viennent de l'Europe centrale et orientale – Bulgares, Polonais, Russes, Slovaques, Tchèques. Plusieurs ouvriers provenant de Saint-Ferréol-les-Neiges et des environs sont aussi mis à contribution et travaillent à la construction des routes, du barrage, de la conduite forcée et de la centrale. Ces installations hydroélectriques sont parmi les plus anciennes encore en opération au pays. Certaines, comme la conduite forcée et la centrale, sont témoins d'une technologie qui a marqué les débuts du 20^e siècle.

En 1915, des bâtiments permanents en bois sont érigés pour loger le surintendant, les employés et leurs familles. D'autres bâtiments (école, garage, ateliers et grange) et dépendances viennent compléter ce noyau villageois qui sera occupé pendant plus de 65 ans, le seul associé à une centrale du début du siècle encore en existence au Québec.

Les familles Laurent, Bilodeau, Morel, Gendron, Chevalier, Duchaine, Dupont, Paquet, Habel, Simard, Poulin, Dupuis, leurs descendants et plusieurs autres ont participé aux opérations du site. En cette année centenaire, leur contribution mérite d'être connue et reconnue!

Lors de l'arrêt de l'opération de la Centrale en 1983, un groupe de citoyens de Saint-Ferréol-les-Neiges a ouvert le site touristique des Sept-Chutes sous la vocation de centre d'interprétation et de plein air, une fonction qui se poursuit aujourd'hui en tandem avec la production hydroélectrique qui a fait un retour en 1999. Grâce aux efforts de la communauté, ce joyau du patrimoine est aujourd'hui conservé et mis en valeur.

La seule centrale ouverte au public dans la région de Québec, le site des Sept-Chutes est aussi votre site!

Le septième ciel est à vos portes ... À vous de le découvrir!

Gisèle Piédaluc

pour la Corporation du site Les Sept-Chutes

LA VIE PAROISSIALE

Septembre et tout ce que ce mois évoque...

Bien que, j'écris ce mot et nous sommes début août.

Une nouvelle campagne électorale est lancée, on nous sert des Olympiques plein la gueule, il y a des guerres et des rumeurs de guerre : Syrie, Iran, Mali... Sécheresses ici, inondations là... Bref, c'est le train-train quotidien...

Or dans tout cela, et tout le reste, comment inscrire l'annonce d'une nouvelle que l'on dit « bonne »? Quels mots « servir » pour apporter secours, confort, « réconfort »?

Car n'est-ce pas, ici, le prime objet du propos? Ces quelques lignes, allouées à une communauté bien locale d'hommes et de femmes trouvant refuge en un « Dieu qui sauve », ce Dieu que l'on dit « avec nous », ne devraient-elles pas à leur tour « porter » le « salut », la paix, la joie, la quiétude? L'espérance, peut-être encore, faut-il dire...

Mais bon, honnêtement, y'a-t-il de quoi s'alarmer? Qu'est-ce que cette question de « salut »? A-t-on vraiment besoin de « secours »? Ne sommes-nous pas, à toute fin utile, pratiquement comblés? Ne sommes-nous pas, nous-mêmes, en mesure de dire, à peu de choses près : « Madame la marquise, tout va bien. Tout va très bien ! »

Tiens, ça me fait penser à cette histoire ; savoureuse, classique : On va voir, dit-on, Marie-Antoinette, pour l'informer ; ses sujets n'ayant plus rien à manger : « Ils n'ont plus de pain ! » Et celle-ci de répondre : « Qu'ils mangent de la brioche ! » On s'entend ; rien de méchant. Mais peut-être, comment dire... beaucoup d'inconscience. « Déconnectée », dirait-on, Marie-Antoinette...

Le salut, dans le sens de secours, pourrait-il alors plutôt s'inscrire dans la dynamique de « secouer », être « secoué » ?

Notre inconscience quant aux besoins de secours, qu'ils nous soient propres ou qu'ils concernent nos semblables, pourrait-elle être liée à notre inlassable, « imperceptible », enlèvement dans « le confort et l'indifférence » ? L'une de nos plus grandes pauvretés pourrait-elle être, justement, de ne pas avoir conscience du ou des manques nous habitant, du ou des manques habitant ceux et celles que nous côtoyons quotidiennement ?

Et pourtant : voilà tout pour nous rendre solidaires les uns des autres. Voilà l'œuvre de l'Amour en nous : nous éveiller à nos besoins propres et à ceux de nos semblables. L'Amour ainsi s'insère, s'inscrit et se met à régner glorieusement au sein d'une communauté.

Servons-nous donc, en terminant, quelques paroles d'évangiles ; elles savent, toujours, à la fois et en fonction du besoin : secourir, secouer.

Tiré de l'évangile de Luc, traduction œcuménique de la Bible ; peut-être avez-vous déjà « entendues » ces paroles. Elles résonneront comme un air connu. Par ailleurs, peut-être les « entendrez-vous » pour une première fois. Dans les deux cas, dans une perspective salutaire, une invitation nous est faite, un appel nous est lancé. Que nos affaires semblent aller pour le mieux ou qu'on ait l'impression d'être « abandonné », voici une interpellation secourable, qui dans un cas comme dans l'autre, secoue :

« Heureux, vous les pauvres ; le Royaume de Dieu est à vous. »
 « Heureux, vous qui avez faim maintenant, vous serez rassasiés. »
 « Heureux, vous qui pleurez maintenant, vous rirez. » « Heureux êtes-vous lorsque les hommes vous haïssent, lorsqu'ils vous rejettent, et qu'ils insultent et proscrirent votre nom comme infâme, à cause du Fils de l'homme. Réjouissez-vous ce jour-là et bondissez de joie, car voici, votre récompense est grande dans le ciel ; c'est en effet de la même manière que leurs pères traitaient les prophètes. »

« Mais malheureux, vous les riches : vous tenez votre consolation. »
 « Malheureux, vous qui êtes repus maintenant, vous aurez faim. »
 « Malheureux, vous qui riez maintenant, vous serez dans le deuil et vous pleurerez. » « Malheureux êtes-vous lorsque tous les hommes disent du bien de vous : c'est en effet de la même manière que leurs pères traitaient les faux prophètes. »

Christophe Antoine Lessard
 Délégué pastoral paroissial

1. INITIATION À LA VIE CHRÉTIENNE : CATÉCHÈSE

Si vous avez des enfants au primaire (3^e à 6^e année) et des jeunes au secondaire et que vous désirez qu'ils connaissent Jésus et son Église, si vous désirez célébrer avec eux les sacrements (Premier pardon, Première communion et Confirmation), ces signes de sa présence avec nous, voici une invitation pour vous. Nous vous offrons une démarche à travers des récits bibliques (catéchèse biblique symbolique) de personnes qui ont fait l'expérience de Dieu.

L'inscription aura lieu aux endroits suivants : (choisir la date qui vous convient)

- St-Anne-de-Beaupré le lundi, 10 septembre de 18 h 30 à 19 h 30
au Séminaire St-Alphonse
- St-Tite-des-Caps le mardi, 11 septembre de 18 h 30 à 19 h 30
à la sacristie de l'Église

- Beaupré

le mercredi, 12 septembre de 18 h 30 à 19 h 30
au sous-sol de l'église

Coût : 25 \$ par enfant ou 40 \$ pour 2 enfants de la même famille. Pour les nouvelles inscriptions, ne pas oublier une copie du certificat de baptême.

2. MESSE PARENTS-ENFANTS

Pour permettre aux jeunes parents avec leurs enfants de célébrer leur foi en Jésus, nous vous offrons quelques fois dans l'année une messe spéciale.

« Laissez venir à moi les petits enfants » disait Jésus. Il nous invite même à garder un cœur d'enfant capable de reconnaître notre besoin d'amour...

La première messe aura lieu dans chacune de nos églises durant la fin de semaine du 15 et 16 septembre (consulter l'horaire ci-joint). À cette occasion, nous bénirons les sacs d'école de jeunes (l'apporter lors de la messe).

NOUVEL HORAIRE DES MESSES DOMINICALES

Effectif dès les 15 et 16 septembre 2012

BLOC A

Samedi	16 h	St-Tite-des-Caps
Dimanche	9 h	St-Joachim
Dimanche	10 h 30	St-Ferréol-les-Neiges

BLOC B

Samedi	16 h	Ste-Anne-de-Beaupré
Dimanche	9 h	Beaupré
Dimanche	10 h 30	Château-Richer

3. CÉLÉBRATION POUR LES DÉFUNTS DE L'ANNÉE (DE SEPTEMBRE 2011 À AOÛT 2012)

Comme le veut la tradition, nous soulignons, en septembre, les défunts de l'année. Voici les dates de ces célébrations à votre église paroissiale. Après la messe, nous vous invitons à vous rendre au cimetière pour un temps de recueillement et de prière.

Dimanche le 9 septembre à 9 h à l'église de St-Tite-des-Caps

Dimanche le 16 septembre à 14 h à Ste-Anne-de-Beaupré au cimetière

Dimanche le 23 septembre à 9 h à l'église de St-Joachim

Dimanche le 23 septembre à 9 h à l'église de Beaupré

Dimanche le 23 septembre à 10 h 30 à l'église de St-Ferréol-les-Neiges

Dimanche le 23 septembre à 14 h à Château-Richer au cimetière

4. MESSE AVEC ONCTION DES MALADES

Quand la maladie ou l'âge rend notre santé plus fragile, nous ajustons nos activités à nos capacités. Notre façon de voir la vie, nos valeurs s'adaptent aussi à notre nouvelle réalité. Ce que nous sommes compte plus que ce que nous pouvons faire. Dans la loi chrétienne, nous célébrons la présence du Seigneur qui se manifeste de façon particulière dans le sacrement de l'onction des malades. Nous vivons en Église ce signe du Seigneur aux messes de la fin de semaine du 29 et 30 septembre 2012.

5. LA VISITE DES MALADES À DOMICILE

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous désirez une visite du prêtre pour une personne malade à la maison.

Votre équipe pastorale :

Jacques Fortin, prêtre-curé 418 827-2885

Raymond Desjardins, prêtre-vicaire 418 827-2885

Sylvie Champagne, intervenante en pastorale 418 824-3684



Bibliothèque aux Sources

NOTRE HORAIRE :

Mardi, de 14 h à 16 h 30
Mercredi, de 18 h 30 à 20 h
Jeudi, de 18 h 30 à 20 h
Samedi, de 14 h à 16 h 30
Dimanche, de 14 h à 16 h 30

Veillez noter que nous avons repris l'horaire régulier depuis le 4 septembre.

RAPPEL

Vous pouvez toujours rapporter les volumes et CD dont vous avez terminé au secrétariat de la municipalité, aux heures d'ouverture des bureaux.

Vous pouvez renouveler vos prêts par Internet, à l'aide de votre NIP, ou encore en téléphonant à la bibliothèque, au numéro 418 826 3540. Les biens réservés par un autre abonné ou encore les biens obtenus grâce à un prêt entre bibliothèques ne peuvent cependant être renouvelés.

L'abonnement à la bibliothèque est gratuit. À vous d'en profiter!

LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE CAPS-DES-NEIGES 1 PUBLIENT!

Pour une deuxième année d'affilée, des élèves de l'École Caps-des-Neiges I ont participé à un atelier de reliure, une activité organisée en collaboration avec la Bibliothèque Aux Sources.

Voici les commentaires d'un jeune « journaliste » ayant couvert l'événement :

Le livre de la reliure 2012

En juin dernier, les élèves de l'école Caps-des-Neiges I ont eu la chance de faire un livre nommé « Le livre aux trésors ». Ils ont chacun écrit un poème, une comptine ou une histoire drôle et ont fait la reliure du livre, pour la deuxième année consécutive. Tout le monde voulait faire le livre et a apprécié ce projet. Merci aux élèves et aux organisateurs. Je conseille ce livre aux personnes qui aiment lire les livres des jeunes et des textes originaux. Vous pourrez le consulter à la bibliothèque municipale de Saint-Ferréol-les-Neiges.

Éliot Fiset



Sur la photo, on peut voir Madame Diane Blais, de Reliures Multi-services, Maxime Dorval, Catherine Plante, Maude Drolet et Charles-Alexandre Marsan (participants).

DES BÉNÉVOLES SONT HONORÉES



La bibliothèque a tenu à souligner l'engagement bénévole de quatre de ses bénévoles, soit mesdames Françoise Martel (10 ans), Gaétane Tremblay (5 ans), Sylvie Garneau (15 ans) et Cécile Beaudoin (5 ans - n'apparaît pas sur la photo). Madame Ghyslaine L. Lortie, conseillère

municipale (à gauche sur la photo), leur a remis des certificats de reconnaissance au nom du conseil municipal. Félicitations à nos bénévoles et **merci**.

À cette même occasion, la bibliothèque soulignait également le travail de l'équipe qui a mené le projet de réaménagement du coin des jeunes dont nous vous avons déjà parlé.



Sur la photo, on aperçoit mesdames Lyse Gingras et Ghyslaine L. Lortie, conseillères municipales, qui se sont beaucoup engagées au début du projet, de même que des bénévoles de la bibliothèque qui ont soit participé à la réalisation du sondage qui a permis d'amasser les fonds nécessaires au réaménagement, soit travaillé à la réalisation du projet comme tel. On peut voir mesdames Louise Thouin, Lucie Bédard, Danielle Houde, Francine Bouchard et Esther Poirier, ainsi que monsieur Jean-Guy Giguère. N'apparaît pas sur la photo madame Lise L'Heureux.

LES JOURNÉES DE LA CULTURE 2012

Encore cette année, la municipalité souligne Les Journées de la culture en vous invitant à son activité **La culture en fête** qui se tiendra **dimanche le 30 septembre, de 13 h à 16 h 30**.

Pour l'occasion, la bibliothèque sera ouverte dès 13 h. Nous avons prévu au programme une exposition de travaux réalisés par les Fermières et une autre, de tableaux peints par des artistes professionnels et amateurs de la municipalité. Nous vous présenterons également une magnifique vidéo intitulée Images du Québec sauvage. L'auteur sera sur place pour présenter ses photos et commenter la vidéo. Quelques producteurs locaux présenteront leurs produits. Il y aura aussi un kiosque où vous verrez diverses mouches créées pour la pêche. La monteuse sera sur place pour une démonstration.

Les tout-petits pourront se faire maquiller. De plus, Abracadabra Sonia sera sur place pour animer un atelier de bricolage pour les jeunes.

Tout au long de l'après-midi, il y aura animation musicale, tandis qu'une caricaturiste sera à la disposition des personnes qui souhaiteront rapporter un souvenir tangible de leur visite. Vous pourrez également voir quelques caricatures représentant des personnes connues.

Nous vous attendons en grand nombre. Cette fête est l'occasion de rencontrer vos concitoyens, de voir de belles réalisations, de venir constater l'étendue de la collection qui se trouve sur les rayons de votre bibliothèque municipale et d'ailleurs, de venir vous choisir quelques volumes et CD que nous avons extraits des rayons pour accueillir des nouveautés et que nous vous offrons gratuitement.

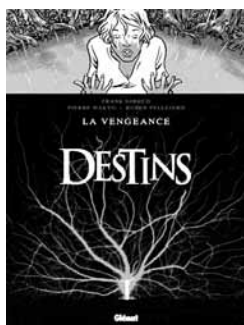
Nous ferons tirer trois prix de participation.

ACTIVITÉ CULTURELLE À VENIR CET AUTOMNE

La bibliothèque présentera le 10 octobre une conférence-dégustation sur le thème « porto et chocolat ». La conférence sera donnée par monsieur Luc Lescarbeau, personnalité bien connue dans le domaine du vin. Le nombre de places sera limité. Il vous faudra donc réserver votre place. Surveillez notre publicité à venir.

DES SUGGESTIONS DE LECTURE

GIROUD, FRANK : *DESTINS*



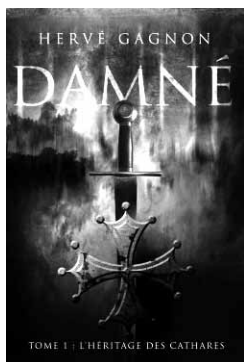
À propos de « Destins » dont vous trouverez quelques tomes à la bibliothèque :

« Destins, publié par les éditions Glénat, est sans aucun doute l'un des projets BD les plus ambitieux de ces dernières années, tant pour ses enjeux scénaristiques que pour le chantier éditorial. En deux ans, ce sont pas moins de quatorze albums qui sont sortis à un rythme d'enfer, proposant à chaque fois une équipe de scénaristes et de dessinateurs différents, pour raconter les multiples épisodes parallèles ou successifs, d'une même destinée, celle d'une étudiante américaine dont la vie a soudain basculé.

À chaque nouvel album, un choix se pose à elle. Et chaque réponse qu'elle apporte à ces choix dans les albums suivants oriente à tout jamais la suite de son... destin.

En deux mots, à la fin du premier volume, Ellen Baker, l'héroïne devait trancher : soit elle avouait un braquage suivi d'une tuerie commis quinze ans plus tôt, soit elle se taisait à jamais et envoyait une innocente sur la chaise électrique. La suite de la série prenait en compte ce choix : dans cinq albums, elle gardait le silence, dans sept autres elle se livrait à la justice américaine...

GAGNON, HERVÉ : *DAMNÉ*



Voici un résumé de ce titre qu'on trouve dans la section Littérature Jeunesse :

« Dès sa naissance en l'an 1185, Gondemar, fils de Florent, seigneur de Rosal, est différent des autres. Entré en ce monde le visage voilé, il ne vit que parce que la succession de la seigneurie l'exige. Objet de la méfiance superstitieuse des villageois, il trouve refuge auprès du père Prelou, le prêtre du village, et de Pernelle, sa seule amie. Mais Gondemar n'est pas né pour le bonheur. La solitude doit être son lot...

Commence alors pour notre héros une quête où Cathares, Templiers, Croisés et Parfaits se succéderont. Divers symboles marqueront le chemin qu'il devra emprunter bien malgré lui. Cette Vérité qu'il

doit sauvegarder lui dévoilera une toute nouvelle facette de notre histoire. »

SÉRODES, JEAN : *101 QUESTIONS PRATIQUES SUR L'EAU*

Voici ce qu'en dit l'éditeur :



« L'eau est tellement présente dans nos vies qu'on en vient presque à oublier l'incroyable variété de ses formes et de ses propriétés. Elle est bien sûr d'abord dans la nature. Mais on la retrouve aussi dans tous les recoins de la maison, à travers les nombreux usages que nous en faisons. Tour à tour salée, douce, potable, polluée, embouteillée ou encore solide, liquide, gazeuse, elle porte les noms les plus divers et se présente à nous sous les formes les plus variées : glace, grêle, grésil, frimas, verglas, gelée, givre, rosée, pluie, vapeur, buée, etc. Ce riche vocabulaire ne désigne pourtant qu'une seule et même chose : l'eau. Mais connaissons-nous vraiment cet élément vital et ses nombreuses propriétés ? Pourquoi ressent-on une sensation de froid en sortant de la douche ? Comment peut-on faire pour diminuer les inconvénients du chlore dans l'eau du robinet ? Pourquoi y a-t-il des petites bulles d'air accrochées aux parois du verre d'eau laissé sur ma table de nuit ? Pourquoi les glaçons sont-ils bombés sur le dessus ? Comment décoder les informations sur les étiquettes des eaux embouteillées commerciales ? Est-il vrai qu'en Australie les évier se vident en tournant en sens inverse des nôtres dans l'hémisphère nord ? Voilà quelques-unes des 101 questions que tout un chacun peut se poser et auxquelles le livre de l'expert Jean Sérodes répond dans un langage des plus accessible. »

MACDONALD, LARRY : *BOMBARDIER, UN EMPIRE QUÉBÉCOIS*

Voici un résumé de ce titre :



« Chaque jour, des avions, locomotives, wagons de métro et de train sortent des ateliers Bombardier. Le petit fabricant de motoneiges Ski-Doo est passé du rang d'entreprise familiale à celui de géant mondial du transport. Cette colossale ascension s'amorce dans le village de Valcourt lorsque Laurent Beaudoin, le gendre du fondateur et inventeur Joseph-Armand Bombardier, prend les commandes. Il pilote l'entreprise durant l'âge d'or de la motoneige, la Crise du pétrole de 1973, les recours des concurrents agressifs, les moments de doute... Sur-tout, il réussit la plus formidable opération de diversification qui soit : le métro de Montréal, le Tunnel sous la Manche, les tramways de Bruxelles et de Berlin lui doivent leurs voitures. C'est grâce à lui si les gens d'affaires montent à bord du Global Express et si les jets régionaux ont renouvelé le paysage aérien. Laurent Beaudoin et son équipe ont su faire la preuve qu'une entreprise québécoise peut devenir une multinationale mondialement respectée, traverser les générations et connaître la pérennité. Il appartient maintenant à son fils Pierre Beaudoin de façonner le Bombardier de demain. »

L'équipe des bénévoles vous souhaite la bienvenue à la bibliothèque.

FÊTE DE LA FAMILLE REPORTÉE !



En raison de la mauvaise température qui sévissait le 11 août dernier, le comité organisateur de la fête de la famille a décidé de reporter l'événement. C'est sous une thématique de football et avec en vedette les cheerleaders du Rouge et Or que se déroulera la 13^e édition de la Fête de la Famille de Saint-Ferréol-les-Neiges, le samedi 8 septembre prochain (remis au lendemain en cas de pluie). Sur le pittoresque site des Sept-Chutes, petits et grands pourront profiter des activités qui leur seront proposées, de 13 h à 17 h 30. Une journée bien spéciale que les organisateurs souhaitent évidemment chaude et ensoleillée!



COLLECTE DE SANG 48 fois merci !

Le 7 août dernier, avait lieu une collecte de sang sur le territoire de notre municipalité. 48 donateurs ont généreusement donné de leur sang et de leur temps. L'objectif de cette collecte était de 70 donateurs. Je tiens à remercier les nombreux bénévoles qui ont fait de cette collecte une réussite.

Chronique Santé

Le secret : la planification

Que ce soit pour nous-mêmes ou pour toute la famille, la planification des lunchs est une valeur sûre vers la réussite. En voici quelques trucs :

- Trouver des recettes attrayantes et faciles (revues, livres de recettes ou sur internet). Faire un petit recueil ou une liste d'idées pour les pannes d'inspiration.
- Inscrire les aliments qui entreront dans la composition des lunchs sur la liste d'épicerie.
- Avoir de bonnes réserves : s'assurer d'avoir dans son garde-manger une certaine variété d'aliments nutritifs et rapides à préparer. Parfois, certains aliments en formats individuels peuvent coûter plus cher, mais ils peuvent faire économiser du temps (voir tableaux d'exemples d'aliments à conserver).
- Préparer une bonne quantité de crudités (brocoli, chou-fleur, carotte, poivron etc.) et les mettre dans un grand plat fermé hermétiquement ou les diviser en portions individuelles. Il est possible de se procurer au supermarché des crudités et de la laitue ou un mélange à salade prêt à manger, en sac, lavés et coupés.
- Doubler ou tripler les recettes (soupes, lasagnes, bouilli etc.) et diviser le surplus dans des plats de plastiques allant au four micro-ondes et au congélateur. Étiquetez-les bien histoire de vous retrouver !
- Lors du souper, préparer davantage de légumes, salade, viande, riz ou pâtes. Ils serviront à concocter un riz chinois ou une salade que vous pouvez déjà faire le soir-même.
- Préparer une bonne quantité de sandwiches et de garnitures à sandwich. Certaines se congèlent facilement et il ne reste qu'à les sortir du congélateur au besoin.

POUR UNE ROUTINE GAGNANTE !

- **La veille**
 - o Préparer et emballer les aliments qui composeront les lunchs.

- o Mettre au réfrigérateur tous les éléments du lunch, même s'ils ne méritent pas d'être réfrigérés; ils garderont froid plus longtemps le contenu de la boîte à lunch.
- o Mettre au congélateur les contenants de jus ou de lait; ils remplaceront les contenants isolants et économiseront de l'espace dans la boîte à lunch.

• Le matin

- o Terminer la préparation de certains mets comme les salades (y combiner les ingrédients déjà préparés et pré-coupés). Mettre la vinaigrette dans un petit contenant à part.
- o Composer le sandwich sorti du congélateur (ajouter laitue et condiments).
- o Remplir les bouteilles isolantes.
- o Assembler la boîte à lunch et ajouter un contenant réfrigérant (Ice-Pak).
- o Ne pas oublier les ustensiles, la serviette de table, etc.

• À l'école ou au travail

- o Mettre le lunch au réfrigérateur s'il n'y a pas de réfrigérant dans la boîte à lunch.
- o Déposer le sac à lunch loin d'une lumière directe ou d'une source de chaleur s'il n'y a pas de réfrigérateur.

• Au retour

- o Jeter tous les aliments périssables restants qui ont passé plus de deux heures à la température ambiante.
- o Laver tous les contenants ainsi que la boîte à lunch

Bonne préparation!

Émilie Giroux
Intervenante local au programme 0-5-30
Centre de santé et de services sociaux de Québec-Nord
Source : <http://www.mssn.gouv.qc.ca/collecteconsang/collecteconsang/collecteconsang/collecteconsang.pdf>

La prochaine parution du journal Le Sommet se fera à la mi-décembre
Vous avez des commentaires ou des suggestions? Écrivez-nous à :
info@saintferreollesneiges.qc.ca